

"Jean-Pierre a testé pour vous ce mois-ci... une française". Voilà par quoi commence le premier journal étudiant d'Angers. Au demeurant fort sympathique, ce cher Jean-Pierre considère la femme française comme une "femelle aussi commune que les vaches de nos pré". Evidemment, lorsque la femme n'est pas la Maman, la Putain ou la Potiche elle reste tout naturellement l'animal connoté sous la forme de : mon lapin, ma tigresse, ma pupuce... et j'en passe.

Médecine et sexualité

Merde à la fin, une femme c'est un être humain tout comme l'homme hormis le sexe qui diffère. Seulement, dès que l'on parle de sexe, on met les pieds dans le plat. Il est vrai que dans notre société patriarcale, l'émancipation de la femme, au gré de nombreuses luttes acharnées, est mal perçue. Réclamer l'égalité des sexes en droit est une chose inconcevable pour certains hommes comme Jean-Pierre. Faute de mieux, pour que leur soit-disante légitimité de domination masculine persiste, ils attribuent à la femme le caractère de sexe faible. Que c'est petit comme connotation !

En tout état de cause, le sexe fort qu'est Jean-Pierre, tout comme la grande majorité des hommes, n'a pas perçu l'ampleur des problèmes de fond que suscite la légitimation du pouvoir d'un sexe. Lorsque toutes les femmes du monde se souleveront pour réclamer leurs droits d'être considérées comme un sexe "normal" en fait et en droit, les mecs comme l'auteur de cet article pourri n'auront plus d'excuses. Il est vrai que la connerie est universelle mais il existe une méthode de contrôle des naissances des machos : ça s'appelle une éducation féministe !

Barbour

(suite de la page 6) régner. Pour ceux qui drez avec moi, les rentier-e-s sont une en douceurient encore, on peut l'affir- catégorie assez rare chez les étudiant- mer : le clonage fonctionne très bien à e-s. Si malencontreusement on regarde d'un peu l'université. Un simple regard porté plus près les étudiant-e-s qui pour- sur l'état du 3^e cycle universitaire nous suivent leurs études, on relève que cer- instruit de son délabrement. Je laisse tain-e-s sont ultra-privilégié-e-s. Je volontairement de côté les contenus de pense en particulier aux ancien-ne-s formations qui susciteraient, à eux étudiants des Ecoles Normales seuls, de trop longs développements. Je Supérieurs, qui cumulent Allocation voudrais seulement focaliser l'atten- d'études et Monitorat (enseignement). tion sur le profil socio-économique des Quand on s'attache de plus que les charges étudiant-e-s de 3^e cycles. Qui au- d'enseignements assurées pendant la jourd'hui peut prétendre préparer un durée de la thèse, sans de plus en plus Dea, un Dess ou bien un Doctorat ? apprécier, en suis des travaux de re- Les titulaires d'une maîtrise ou d'un cherche proprement dite, dans le recu- diplôme équivalent répond le capitaine. rnement des universitaires, on est alors Bien, mais il faut les payer ses études, en mesure de comprendre pourquoi et et l'aide sociale en 3^e cycle est quasi- inexisteante, sauf pour celles et ceux comment un profil devient hégémonique. Je dis cela sans aucune acrimonie à qui en ont bénéficié auparavant lors de leur égard. Mais il faut néanmoins deux cursus universitaire. Les bourses reconnaître que ces lauréat-e-s de Dea ou de Dess relèvent de la por- l'Aggrégation bénéficient (couées d'ac- tion congrue, quand il y en a. Bref, plines confondues) de priviléges in- peuvent prétendre poursuivre leurs compatibles avec l'idée que je me fais études, celles à ceux qui ont un tra- d'un service public d'enseignement, qui vail, leurs permettant en outre de déga- fonde dans l'égal accès au savoir, la ger du temps pour la recherche (en condition première, quoique non suf- ficiel des enseignant-e-s), ou bien des fisance, de toute égalité politique.

CHARBY

Nouvelle nouveauté mondiale

*— Grèves de femmes —
"Rue des Filles de Chantelle"*

Salle de Conférences de la
Médiathèque
Samedi 14 mars 1998 à
20h30

C'est un film documentaire montrant comment le vécu et la mémoire individuelle et collective des ouvrières se nourrissent et s'articulent dans un va-et-vient permanent entre la sphère privée (femme, mère, épouse) et la sphère du travail qui apparaît comme un lieu d'investissement affectif et politique — un espace de liberté. Pour se procurer la cassette (150 frs), on peut contacter Danielle Lefebvre au 02-41-70-22-87.

LES CD PULSES

Natacha Atlas, Halim. Ça pulse ! Un vrai coup de cœur pour la mondialité musicale. Surtout le cinquième morceau *Kidda* qui donne envie de piéter Le Pen, tellement ça motive. On vous l'a déjà dit, on radote donc, mais il faut se motiver. Alors achetez impérativement *Motivés !* Le disque de la modernité militante, avec des remix des plus beaux chants de lutte, par Zebda. Un petit dernier pour finir avec Raïben Gonzales célèbre pianiste dans son pays dont c'est le premier disque, judicieusement intitulé *Introducing R. Gonzales*. Un subtil mélange entre jazz et musique cubaine, un disque de toute beauté, à se procurer immédiatement. nouï c' que ça pulse ces musiques là, nouï.

Pour nous contacter:



Le journal du Collectif des Etudiants de Nantes-Unef

Quelques personnes se disent encore que l'annonce tardive (début février pour des épreuves débutant fin mars) du nombre de postes aux principaux concours de recrutement de l'Education Nationale (CAPES, Agrégation, obéit au désir ministériel de trouver un ultime arbitrage budgétaire favorable à celles et ceux qui, le cœur vaillant et la fleur au fusil, sont si nombreux-ses à préparer les concours sus-nommés : il faut bien manger (le pudding, pas son concept). Ne déchirons pas cet hymen de certitude. Mais voilà, le rêve est fini et le sreau d'eau s'est transformé en douche froide. L'Éducation première priorité de la nation ? Incohérence diront certain-e-s. Convergence de critères objecterons-nous, car, assurément, tout converge. En effet, lors de la réunion du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER) du 2 février 1998, le ministère a présenté la répartition des moyens de fonctionnement de chaque université pour l'année universitaire 98-99, autrement dit le nombre de postes d'enseignants et d'atoss ainsi que la dotation globale de fonctionnement (l'argent alloué). Encore une bonne raison de jouer au Loto...

Pour l'université de Nantes (hors IUT...), la répartition du nombre de postes programmés est la suivante : 35 postes d'enseignant-e-s chercheur-euse-s, dont 8 "réservés" à la recherche. À cela, il faut ajouter 15 enseignant-e-s agrégé-e-s (PRAG), dont le service d'enseignement correspond au double de celui d'un-e enseignant-e chercheur-euse ; 1 PRAG=2 enseignant-e-s chercheur-euse-s : magique non ? Si on dresse le bilan, cela donne, sur un critère de déficit estimé (par le ministère !) à 241,7 postes, un solde largement négatif, sachant que par ailleurs, ce déficit est déjà sous-évalué (toujours par le ministère !), puisque ce dernier applique aux besoins calculés une "décote" (sic !) de 20% pour les seconds cycles et de 30% pour les filières professionnelles (IUP...), ce qui donne un déficit réel de 457 postes ! Pour les personnels iatoss, c'est du même tonneau (des Danaïdes). 20 postes programmés, sur un critère de déficit estimé à 143,7 postes, soit 1/7e des besoins réels. Cerise sur le gâteau enfin, la dotation globale de fonctionnement pour 98-99 est de 55 millions, soit 80% de la dotation théorique calculée (sur la base du nombre d'étudiant-e-s, des formations dispensées, etc.), qui s'élève à 68 millions... soit une perte sèche de 13 millions nouveaux ! Les Soldes continuent ! Il est désormais avéré que le dégraissage du mammouth est largement engagé. Ce n'est plus un budget, c'est du Slim-Fast : pas mal la squelhouette !

Mais que l'on se rassure, tout ça, c'est des cahuètes pour regarder le grand new show de la fin de siècle : le grand marché mondial devient réalité. On s'est longtemps gaussé, devant sa lucarne, des aventures pittoresques de la World Company et de ses monsieur Sylvestre. Eh bien voilà que la World Company arrive, pour de vrai, en cynisme et en hégémonie. Et ce n'est pas un schéma. Je sens votre incrédulité, mais il aura quand même fallu attendre le Monde Diplomatique de février et la conférence des cinéastes, pour découvrir l'AMI (Accord Multilatéral sur l'Investissement). Enfin, un capitalisme dur ! Enfin un capitalisme à visage humain. Parce que ce ne sont pas des machines qui nous ont crachoté ce grandiose projet, mais bien des hommes, en l'occurrence...

Alors, motivés ! Il faut se motiver, il faut rester motivé ! AMI, entends-tu le bruit sourd du pays qu'on enchaîne...

Merci au SNESup de l'université de Nantes pour les infos du CNE SER.

**cen
ut
et**

Sommaire

N°3—MARS 1998

Motivés
Chômeur ou étudiant ? Les deux
Capitaine !

Un carnaval contre le effhain

Aide social, virtuelle

Ritournelle

Recrutons Allégrement !

Les étudiants sont des bœufs ! M plus !

Melting connerie

Nouvelles neuves du monde
Les CD pulsés

C'est un bruit qui court et il est tenace ! Y paraît qu'on ne peut en aucun cas être étudiant(e) et demandeur(se) d'emploi en même temps ? Même certaines Anpe le disent, alors ?

Ben, c'est faux ! En effet les deux statuts sont compatibles et c'est le Conseil d'Etat (dans un arrêt du 10 décembre 1993) qui le dit : « l'inscription à une formation non rémunérée de plus de 300 heures n'est pas au nombre des motifs d'exclusion de la liste des allocataires du revenu de remplacement prévus par les articles L 351-17 et R 351-28 du code du travail ». Autrement dit si tu as suffisamment travaillé pour toucher quelques "Assedic", tu peux t'inscrire à l'Anpe et à la fac. Mais tu seras avant tout demandeur(se) d'emploi, c'est-à-dire que tu devras chercher un emploi, prouver que tu cherches un, ne pas refuser d'emploi compatible avec ta spécialité ou ta formation antérieure, avec ta rémunération courante dans la profession et la région, avec tes possibilités de mobilité géographique compte tenu de ta situation personnelle et familiale... Par ailleurs tu n'es pas obligé(e) de signaler à l'Anpe que tu poursuis des études. Par contre tu dois être immédiatement disponible.

Etudiant ou Chômeur ? Les deux, mon Capitaine !

L'avantage d'être inscrit(e) comme demandeur(se) d'emploi réside dans le fait que tu peux demander, dans les 182 premiers jours d'indemnisation, à bénéficier des AFR. Ces *Allocations Formation Reclassement* sont plus intéressantes que les indemnités de chômage car elles ne sont pas dégressives pendant la durée de la formation. Celle-ci doit néanmoins être reconnue par l'Anpe. Il faut donc se renseigner mais pour une première année d'IUFM par exemple il n'y a pas trop de problème du moment qu'on est accepté par l'IUFM. Par contre,

le fait d'être inscrit(e) à l'Anpe ne dispense pas de payer la sécurité sociale étudiante en vertu du fait qu'on doit toujours souscrire la protection sociale la plus intéressante. Ces petites précisions te seront peut-être utile dans un avenir plus ou moins proche car aujourd'hui nombre d'étudiant(e)s sont obligés de se salarier pour financer ses études. Que cela ne remette pas en cause la réussite universitaire et ce sera déjà pas mal ! En plus, cela peut te permettre de ne pas payer le tram grâce à la carte Tempo. Alors, vive le chômage !

GUEULE HAUTE BAVE PROPRE



Davidoff

PS : On vient de l'apprendre : un militant du Fn, qui avait agressé voici 4 ans un camarade de l'Uef à Montpellier, vient d'être condamné à 6 mois de prison ferme. La haine n'a pas d'âge...

Melkiss

Carnaval contre le F-Haine

Environs 10 000 personnes ont manifesté ce dimanche 1er mars contre un certain J.-M. Le Pen, venu soutenir son Maréchal de gendre pour les élections Régionales. Un défilé carnavalesque pour dire non au F-Haine, non aux idées fascistes et racistes. Une grande réussite qui ne doit cependant pas en rester là. La lutte anti-fasciste ne repose pas seulement sur des mobilisations de ce genre, aussi fortes soient-elles. Faire reculer le F-Haine, requiert de changer radicalement de politique, de répondre enfin aux exigences formulées par le mouvement social de l'hiver 1995.

"C'est à la misère qu'il faut s'attaquer, pas aux immigrés", n'est pas un vain slogan. Il replace au contraire les véritables enjeux de la politique sociale. Continuez, amis des droits de l'Homme à ne pas vouloir abroger les lois Pasqua-Debré sous prétexte de sécurité et de contrôle des flux migratoires ! Continuez, amis de la République à ne pas répondre aux "sans" (logis, papiers, travail,...).

Continuons plutôt la lutte pour contrer le F-Haine mais aussi pousser le gouvernement à répondre rapidement aux urgences sociales. N'oublions pas que c'est à la misère et au F-Haine qu'il faut s'attaquer...

En perspective des élections au CROUS qui se déroulent le 24 mars prochain, il nous a paru opportun de présenter un dossier sur l'aide sociale dans l'enseignement supérieur, afin d'en marquer les enjeux, dont l'un n'est pas moins celui de la démocratisation de l'enseignement supérieur, autrement dit, pour une véritable justice sociale à l'université ! À suivre...

Répondant une Université de service public, qui nous, au Cen-Uef, nous estimons en premier lieu nécessaire à s'inscrire dans un grand service d'éducation, de formation et de recherche public, unifié, gratuit et laïque, nous ne pouvons qu'exiger, de la part de l'Etat (de la collectivité nationale comme on dit) un réengagement financier massif, qui implique, outre le rattrapage des trop longues années perdues, une véritable et profonde rénovation de l'Aide Sociale en ne la limitant pas à un simple rééquilibrage financier. Parce que finalement, au-delà de l'aide sociale, c'est bien la question de la place de l'étudiant-e dans la société qui est posée.

Adoptée en 1946 lors du congrès de l'UNEF, la « Charte de Grenoble », définissait les étudiants comme « jeunes travailleurs en formation ». De cette qualification découlait un certain nombres de devoirs et d'obligations de part de la collectivité nationale, parmi lesquels nous retiendrons la création d'un régime « Étudiant » de la Sécurité Sociale, la création corrélatrice d'une Mutualité Nationale, la MNEF, aujourd'hui démutualisée, ou en passe de l'être...

Or, il apparaît aujourd'hui que l'accès aux études supérieures pour le plus grand nombre est une réalité, par le fait

Un premier point détaille les différentes aides que l'on regroupe sous le terme générique d'Aide sociale. Le second point propose un état des lieux financier de l'Aide sociale (1996). Le troisième et dernier point propose enfin une brève analyse du projet de réforme Bayrou en la matière, dont l'originalité n'a d'égal que l'imagination, c'est dire...

1. Présentation de l'Aide Sociale :

a. l'aide directe

Bourses sur critères sociaux : fixées en fonction du revenu des parents, et leur montant n'excède pas les 18 936 francs (chiffres 1995). Elles sont calculées sur 10 mois. Pour en bénéficier, il faut être inscrit dans un premier ou second cycle universitaire, un BTS, un IUT, ou une classe préparatoire ayant moins de 26 ans lors de la première attribution (sous certaines réserves). Les étudiants étrangers ne peuvent en bénéficier, sauf sous certaines conditions. Enfin, il faut voir que ces bourses seront retirées en cas de redoublement.

Désormais la demande de dossier se fait exclusivement par minitel (36 14 accès dse), avant le 1^{er} Avril précédant la rentrée universitaire.

Bourses sur critères universitaires : fixées selon la situation scolaire. Il en existe trois types. Les bourses de DEA et DESS, les bourses pour la préparation de l'agrégation, les bourses de service public.

Le dossier est à retirer auprès du service des bourses de Scolarité de l'ensemble universitaire concerné et à déposer même endroit avant le 18 octobre de chaque année.

La qualité de boursier permet à l'étudiant d'être exonéré des paiements de la cotisation du régime de la sécurité sociale étudiante et des droits de scolarité dans les établissements publics plus, exercer une activité professionnelle tout en ayant les bourses possibles sous certaines conditions.

Compléments de bourses : l'étudiant peut en faire la demande notamment suite à une reprise de ses études (le service national ou la maternité) lorsqu'auparavant celui-ci bénéficiait d'une bourse sur critères sociaux ou universitaires.

Bourses des départements d'Outre-Mer : Ils peuvent liciter à la fin de leurs études, la prise en charge par l'état

Aide sociale, aide virtuelle ?

Possibilité ne signifie cependant pas réussite. L'enjeu auquel nous sommes alors confronté-e-s est bien celui de la démocratisation de l'enseignement supérieur, puisque, depuis une quinzaine d'années en effet le nombre d'étudiant-e-s (Universités, STS, IUT, CPGE, etc.) a connu un accroissement sans précédent. Sont ainsi arrivé-e-s dans l'enseignement supérieur des bachelier-e-s issu-e-s de catégories sociales économiquement défavorisé-e-s.

Se pose alors de manière cruciale et urgente, la question des conditions économiques des poursuites d'études (au plus haut niveau de qualification possible et souhaité), car son coût ne peut bien entendu être supporté par ces « nouveaux étudiants » et leurs familles. Le rôle crucial de l'aide sociale dans ce processus qui reste àachever, nous semble plus qu'évidente.

Pourtant, la rénovation de l'Aide Sociale, qui apparaît comme un enjeu et une tâche essentielle du syndicalisme étudiant, fait l'objet d'approches différentes voire divergentes. Gratto modo, on peut dire que l'Uef-id réclame pour sa part la création d'un véritable Statut Social de l'Étudiant, dont la pierre angulaire serait une Allocation d'Études, sorte de *Revenu Minimum Étudiant* (RME), consacrant définitivement l'autonomie et l'indépendance financière des étudiants. Pour

Bourses des départements d'Outre-Mer : Ils peuvent liciter à la fin de leurs études, la prise en charge par l'état

des frais de leur voyage retour (cf. *Le Guide de l'étudiant de l'Unef*).

Aides aux étudiants partant à l'étranger : L'étudiant peut bénéficier d'une bourse sur critères sociaux dans les mêmes conditions qu'en France.

Prêts/bourses : Accordés à des étudiants français non boursiers. Sans intérêt, ils sont remboursables sous 10 ans, après la fin des études. Ils sont attribués en fonction des résultats, parfois en fonction de la situation de l'étudiant-e ou de la famille.

Les Aides d'Urgence :

•FSU : le montant du Fond de Solidarité Universitaire est de 1000 à 3000 francs. Il faut s'adresser à l'assistance social du CROUS. L'attribution est décidée par une commission du CROUS où sont présent-e-s des étudiant-e-s. Les sommes versées ne peuvent dépasser 6000 francs/an.

•FAVE : le Fond d'Amélioration de la Vie Étudiante est délivré par la CSE (Commission Sociale d'Établissement) de l'université. Fond directement financé par les étudiants eux-mêmes, à hauteur de 40 francs ajoutés aux droits d'inscription.

•AIE : l'Aide Individuelle Exceptionnelle attribuée par la commission réctorale où siègent notamment les étudiant-e-s du CROUS. Elle s'adresse aux non-boursier-e-s. Une demande faite auprès des assistantes sociales. Les critères d'attribution sont autant la situation sociale de l'étudiant-e que l'avis des enseignant-e-s.

Les aides locales sous forme de prêts ou de bourses : elles sont à demander dans les conseils généraux, les mairies et caisses d'allocations familiales.

Les autres aides : peuvent être versées par les caisses de retraite, les grandes écoles et les services des bourses des ministères. A vous de faire la demande.

b. l'aide indirecte

La restauration : Les restaurants universitaires sont normalement accessibles à l'ensemble des étudiants, aux enseignants, aux personnels iatoss et même aux personnes extérieures à l'Enseignement supérieur.

Le logement :

Demande de chambre en Cité-U, il faut retirer un dossier auprès des services de scolarité des UFR, des secrétariats des Cités-U ou auprès des établissements fréquentés, voir au CROUS. On peut retirer ce dossier à partir du mois de février, mais doit être impérativement être renvoyé au CROUS avant le 1^{er} Avril.

Les attributions sont prononcées par le directeur du CROUS, après avis d'une commission, où siègent notamment des élus étudiants. Les critères pris en compte pour l'admission sont : les revenus de l'étudiant et de ses parents, l'éloignement du lieu de résidence familiale et les résultats universitaires.

Les chambres meublées de 9 m² sont d'un montant de 700 francs en moyenne. Ce loyer donne droit au montant forfaitaire de l'ALS cité qui s'élève à 300 francs. Pour les chambres comme pour les studios, le prix ne tient pas compte des charges : 500 francs au plus.

Les aides au logement :

•APL (Aide personnalisée au logement). La demande se fait auprès de la Caisse d'allocation familiale (CAF). Pour en bénéficier, il faut être locataire d'un logement conventionné par la CAF. Le montant de l'APL dépend des ressources de l'étudiant, de la nature du logement, du montant du loyer et de la région habitée.

•ALS (Allocation logement à caractère social). La demande se fait aussi près de la CAF mais, il faut fournir la quittance du loyer du 1^{er} mois. Depuis 1993, cette aide est accessible à tous les étudiants. Son mode d'attribution fonctionne comme l'APL. Les barèmes d'attribution sont révisés en juillet et sont basée sur le montant du loyer principal.

Les transports : aucun fond n'est réservé aux transports, au niveau de l'aide sociale étudiante. Cependant, grâce à l'action des étudiants, aux luttes, les boursiers de la région parisienne ont gagné une indemnité de transport de 900 francs/an.

2. L'aide sociale aujourd'hui (1995-1996)

En 1995, le nombre d'étudiant est environ de 2 195 000 incluant les CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Écoles), les BTS, les Universités et l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur. Le montant de l'aide sociale fournie par l'Etat était, en 1995, de 25,1 milliards de francs, et représente environ 55% du budget total de l'enseignement supérieur pour l'année 1995. Pour mémoire, le montant global de l'aide sociale pour l'année 96 se monte à 26,6 milliards. Comment se décompose ce montant.

Le premier poste, celui des bourses sur critères sociaux et universitaires, a concerné pour l'année universitaire 95-96, 396 692 étudiant-e-s, soit approximativement, un étudiant sur six, parmi lesquel-e-s 46% à l'échelon le plus élevé (18 936 francs en 1995). À ce montant s'ajoutent des prêts d'honneur (35 millions de francs) ainsi que des aides individuelles exceptionnelles versées à 20 491 étudiants en cas de difficulté passagère ou après un redoublement. Second poste, celui des aides au logement. 650 000 étudiants en ont bénéficié, soit

environ un étudiant sur quatre. Ces aides se décomposent en Aide Personnalisée au Logement (APL), qui a concerne 121 500 étudiant-e-s, et en Allocation de Logement Social (ALS) qui a concerne 520 000 étudiant-e-s. Le montant global des aides au logement est de 4,4 milliards pour 1995, dont 749 millions pour l'APL et 3,6 milliards pour l'ALS.

En résumé, on constate que l'Aide Sociale directe (les aides budgétaires de l'Etat) bien que représentant près de la moitié du budget total de l'enseignement supérieur, ne concerne, en définitive, que peu d'étudiant-e-s. On constate, surtout en ce qui concerne les bourses, 46% de ces dernières sont à l'échelon le plus élevé. On peut légitimement supposer que les bourses ne concernent que les étudiant-e-s les plus démunis financièrement, négligeant ainsi ceux qui sont au seuil de ces aides, et qui en sont exclus, bien que leur situation financière soit proche de ceux qui ont accès aux bourses d'enseignement supérieur. Cela signifie, en l'occurrence, que l'effort de démocratisation de l'université, qui passerait par une augmentation du nombre et du montant des bourses, est saturé par des contraintes budgétaires, ce qui a pour effet d'annuler cet effort. Massification n'est décidément pas démocratisation !

3. Quelle aide sociale aujourd'hui ?

La réforme de l'Université présentée en son temps par Bayrou comportait, on le sait, un volet concernant l'aide sociale directe. Cette réforme proposait de substituer à l'existant, une Allocation Sociale d'Etudes (ASE). Cette ASE reprendrait dans un premier temps les aides directes (Bourses, Aides au logement), puis dans les années à venir, une partie des aides aujourd'hui accordées sous forme de déductions fiscales. Cette ASE serait toujours gouvernée selon des critères sociaux.

Présentée comme cela la proposition paraît séduisante en ce qu'elle condenserait en une seule aide, la multiplicité des aides existantes, ce qui est au reste le fond de l'argument ministériel en la matière. Toutefois, un examen attentif du volet social de la réforme, tel que présenté dans le rapport d'étape révèle quelques surprises. Il faut d'abord remarquer que la formulation des propositions reste floue et non précisément budgétisée. Concernant ensuite, les attendus de la réforme (les raisons avancées par le ministère à ce sujet), le système actuel des aides allouées aux étudiants n'est pas jugé « satisfaisant » pour au moins trois raisons :

1. « Il est d'abord complexe puisqu'il cumule une multiplicité d'aides directes et indirectes (bourses, œuvres, aides au logement, fiscalité, ...) »

2. Ensuite, « il est opaque puisque les critères d'attribution sont profondément hétérogènes »

3. Enfin, « il est inéquitable du fait des poids respectifs des aides directes et des aides fiscales : d'une part, le système

est concentré sur les hauts et les bas revenus et laisse de côté les revenus moyens ; d'autre part, les hauts et les bas revenus bénéficient globalement d'un volume d'aide identique. »

Une analyse sommaire du registre sémantique utilisé est intéressante, en ce qu'elle dévoile la rhétorique politique du propos, et surtout parce qu'elle montre bien les glissements sémantiques sous-jacents qui s'opèrent lors d'une simple lecture du texte, dans l'esprit du lecteur.

Ainsi, la complexité du système actuel est-elle liée au cumul de la multiplicité des aides. Ce qui est ici visé, c'est le couplage aides directes/aides indirectes, autrement dit le couplage entre les bourses, les aides au logement et les déductions fiscales. En effet, le projet ministériel veut apprimer le cumul des aides au logement et celui des aides fiscales, obligeant ainsi les familles bénéficiaires à choisir entre l'attribution d'une allocation d'études aux critères élargis ou le maintien de l'avantage fiscal¹. Question : à qui profite la complexité ?

Le « système » est ensuite déclaré opaque, puisque les critères d'attribution sont « profondément hétérogènes ». En d'autres termes, l'hétérogénéité, la diversité des situations des étudiant-e-s et de leurs familles est rendue responsable de l'opacité du système actuel.

Ce détournement linguistique n'est pas aussi impertinent qu'il peut paraître, puisqu'il prépare le coup de grâce final sur l'inquit du système. En effet, le cumul des aides directes et fiscales bénéficie en définitive aux hauts et bas revenus, ignorant les moyens revenus. Le raisonnement repose en fait sur une considération implicite qui veut que la réalité sociale de France contemporaine se caractérise par l'émergence d'une classe moyenne majoritaire quantitativement et qualitativement et que, par suite, la majorité des jeunes bachelier-e-s entrent à l'Université en sont issus-e-s. Cette émergence corrèté à une transformation (effective mais survalorisée dans l'optique d'un effacement, sinon d'une disparition) des classes populaires, et à la relative stabilité des classes aisées. Il s'agit d'un raisonnement purement nominaliste, en ce que Bayrou prend sa vessie pour sa lanterne (ses désirs pour la réalité). En effet, Bayrou interprète — essentiellement — les classes en termes de représentations politique ou syndicale et suppose conséquent, que les classes moyennes, schématisquées par les moyens revenus, sont comme la synthèse de l'évolution des milieux populaires vers le « haut » et la relative stabilité de milieux aisés, en « haut » des classes moyennes. Cependant, il commet une grave faute méthodologique, qui consiste à supposer, en dernière analyse, l'homogénéité (nominaliste donc nominaliste !) des classes moyennes comme c'est le mou de la réalité sociale contemporaine en France.

Pour finir, on remarquera le flou du rapport d'étape aux critères de cette ASE. Ces critères, au nombre de 4, venus de l'étudiant ou de ses parents s'il est rattaché au

1. Cf. l'article de Michel Delberghe, « La réforme promise par M. Bayrou se heurte à plusieurs écueils », *Le Monde*, samedi 11 janvier 1997.

Pourquoi se syndiquer ?

Depuis quelques années déjà, l'Université accueille un nombre croissant d'étudiant-e-s. Mais loin d'être une **démocratisation**, ce phénomène est en réalité une massification de l'enseignement supérieur, car une réelle démocratisation suppose des moyens conséquents. C'est donc un choix politique. Or, les gouvernements successifs ont été souvent tentés de sacrifier le service public de l'enseignement supérieur au profit d'intérêts locaux et/ou privés. Sélection, privatisation, démantèlement du cadre national de l'Université, sont alors les maître-mots. Ce n'est que par les nombreuses mobilisations étudiantes que les projets d'inspiration libérale (Devaquet, CAP...) ont été repoussés. L'action collective et la lutte ont donc encore un sens et le CEN-UNEF peut être le lieu de cette organisation collective. **Défense des principes généraux** (laïcité, gratuité...) mais aussi des étudiant-e-s au quotidien, voici ce que fait l'UNEF (qui reste aussi une force de proposition). Présente nationalement dans la plupart des sites universitaires, l'UNEF défend partout, dans la lutte comme dans les instances de représentation universitaires, les intérêts de tous-les étudiant-e-s. Ce n'est qu'organisé-e-s, que les étudiant-e-s pourront reprendre l'initiative en instaurant un rapport de forces pour imposer une autre conception de l'Université. Alors... pourquoi ne pas se syndiquer au CEN-UNEF, hein, pourquoi ? C'est une bonne question !

L'action du Collectif des Étudiants de Nantes de l'Union Nationale des Étudiants de France (CEN-UNEF), consiste donc à défendre les intérêts des étudiant-e-s, à gagner de nouveaux droits, non pas en négociant avec tel ou tel gouvernement, mais en imposant un rapport de force, par une ou plusieurs mobilisations. Pour le CEN-UNEF, l'Université doit en effet être un véritable service public ouvert à toutes et à tous, démocratique et gratuit. Mais le CEN-UNEF ne se résume pas simplement à cela. Il cherche aussi à informer et à être partie prenante dans les actions susceptibles de faire avancer la justice ou les Droits de l'homme — et de la femme — à l'échelle du globe. Ainsi l'UNEF joua un rôle important dans les années 60, en affirmant concrètement sa solidarité avec le peuple algérien en lutte pour son droit à l'autodétermination (« guerre d'Algérie »). Aujourd'hui encore, l'UNEF prend position et agit dans les domaines aussi divers que la lutte contre l'extrême-droite, contre les lois anti-immigré-e-s, contre les intégristes et le pouvoir algérien, ou encore pour la réduction du temps de travail, avec embauches correspondantes.

Raphaël

Collectif des Étudiants de Nantes-Union Nationale des Étudiants de France (CEN-UNEF)
Local des associations, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, BP 81227, 44312 NANTES Cedex 3
Tél : 02-40-89-14-48—Courriel : boz@easynet.fr—Toile : www.unef.eu.org

Nouvelles nouvelles du monde

• Le Cabinet Bernard Bruhnes Consultants, chargé de faire l'audit de l'université rendra son rapport début juillet. Il sera curieux d'entendre ce que ces crânes d'osseux ont à dire, au prix de la consultation (600 000 francs), et au prix de la déclaration de M. Bruhnes himself, qui déclarait récemment dans *Ouest-France*, que les 35 heures étaient une aberration, ben voyons...

• Le CEN-UNEF, c'est-à-dire nous, organisera courant octobre, une série de débats sur les questions du statut social de l'étudiant-e, de l'avenir du syndicalisme étudiant, et sur les formes et contenus de l'enseignement. Si vous êtes sages, on essaiera de contacter Charlie-Hebdo, pour quelques dessins et réflexions.

CHERS CAMARADES !

EN ATTENDANT



Sommaire

Encore un effort !
Platoon
Sous les pavés, la plage...
Étudiant-e-salarié-e : chronique d'un mort annoncé ?
Les parquets du ciel
Corpus delicti
« L'étude et le rouet »
Bilan rapide des élections du CROUS
Aides-toi, le ciel t'aidera ?
Nantes : Un printemps dans la tourmente
Amphi ou amphore ?
« Je ne rentrerais plus dans cette faule »
La fin de l'esclavage ?
« Pas de vagues, juste des vagues »
Des papiers dans la tête
Le droit au bonheur
Pourquoi se syndiquer ?
Nouvelles nouvelles du monde

Le journal du Collectif des Étudiants de Nantes-UNEF

Encore un effort ! Un effort de longue haleine. Peut-être même le dernier, si il est vraiment puissant, efficace. Mais de toute façon, il faudra que tout le monde s'y mette. On relève nos manches, d'un seul et même élan, et on innove, on bouleverse, on dérange et reconstruit... Quoi ? Mais tout voyons ! Tout ce qu'on laisse traîner depuis des années sans réagir. Tout ce qu'on a un jour laissé dans un coin en se disant intérieurement : "Bientôt, mais pas tout de suite..." Toutes nos bêtises, tout ce qu'elles nous ont causé comme soucis. Toutes nos petites flemmes, nos paresseuses plus ou moins latentes, il va falloir y mettre un terme une fois pour toutes. Il s'agit de réaliser "l'impossible". Le possible commençant là où s'achèvent notre mollesse, notre incapacité à nous prendre en main. Une grande réforme de l'université, et surtout, surtout, une réflexion sur son statut, son rôle, sa place dans la société, voilà l'urgence. Considérer, enfin, le FN comme un parti dangereux et important, capable d'imposer ses idées (de la nation aux sans-papiers), un parti fasciste contre lequel il importe de lutter efficacement sous peine de se voir, en partie, responsable d'une situation peut-être future ; voilà l'urgence. Rentrer avec "bonheur" dans le troisième millénaire en mettant fin à certaines situations archaïques, telles que la marginalité des homosexuel-le-s, l'oppression des femmes, pourtant encore bien présentes dans nos civilisations occidentales. Participer au débat devient une absolue nécessité, lorsque la situation générale devient aussi déletérale, l'ambiance aussi malsaine, le climat aussi oppressant. Une absolue nécessité qui n'est cependant qu'un préalable. Un préalable à l'action. Alors, encore un effort !

Les efforts, j'en connais un qui ferait mieux d'en faire. Notre "bon" ministre de l'Éducation nationale. En fait d'efforts, il s'agirait plutôt de lui mettre des "coups de pieds au cul". Coups de pieds que pourraient peut-être se charger de lui administrer nos amis footballeurs. Je dis amis, car tout le monde est ami dans la grande fête du football. Celui où les canettes de bières viennent se briser sur les devantures des magasins marseillais, où les volontaires remplissent les poches des sponsors et des gros bonnets du CFO. Des efforts, voilà ce qui viendrait à bout de la non-participation aux élections étudiantes. L'occasion va vous être donnée de vous rattraper cette année, avec les élections au CA, CS et CEVU de l'université. On compte sur vous, et ce n'est pas le cas de tout le monde. Qui, à l'heure qu'il est parierait sur un mouvement de grande ampleur à la fac ? Personne ! Oui, là-dessus on est tous d'accord. Mais la raison en est simple : quelle(s) revendication(s) seraient assez larges pour rassembler tous les étudiants de France et de Navarre dans un grand mouvement de contestation. Trop de raisons, de motifs de se mettre en grève ! Voilà l'ennemi ! La seule solution : mettre de côté les particularismes, les problèmes de forme propres à chaque fac, pour, une fois n'est pas coutume, s'attaquer aux problèmes de fond. Allez, encore un effort ! Cours camarade, le vieux monde est partout devant toi !

N°4—JUIN 1998

(sommaire en page 16)

QUE FAIRE CONTRE LE FRONT NATIONAL ?



MANUEL

Les seuls gens de guerre ne sont pas déguisés de la sorte, parce qu'en effet leur part est plus essentielle, ils s'établissent par la force, les autres par la grimace.

B. Pascal

L'époque est à l'ordre. Celui (du) des corps bien entendu — M. Foucault l'a magistrallement montré dans *Surveiller et Punir / L'Histoire de la discipline*, mais aussi, et surtout, celui (de) la pensée(s). Effectivement, le mercenariat — qui, assurément, est une forme de mécénat — est dans l'air du temps. Chirac ne vient-il pas de supprimer récemment la conscription, au profit d'une armée « de métier » ? Pareillement, Allégret n'a-t-il pas déclaré vouloir des enseignants-mercenaires, apprêts et dévoués à la défense de l'école républicaine, dans les quartiers dits *faibles* ? Des mercenaires, il y en a aussi à l'université. Les militants peut-être, mais, surtout, ces *Bérets Rouges heidegger-rumiant* ou bien ces *Commandos marxiste-analytiques*.

Oui, il faut persuader un monde incrédule que l'invasion a commencé. L'université est en train d'être colonisée par de monstrueux et terrifiants cartels, philosophiques entre autres (même la sociologie commence à y succomber massivement), qui mettent l'enseignement et la recherche en coupe réglée : la force alliée à la grimace. La fin du monde est proche. Aujourd'hui, les répliquants de *Blade Runner* débarquent massivement à la fac, fraîchement émoulus d'une entité secrète, mais tentaculaire, nommée : *Normal-Soup*, nom de code ENS.

Difficile d'être plus sérieux, car ce que je décris sur un mode plaisant est effectivement la dure réalité des faits. L'enseignement supérieur public français à ceci de particulier qu'il est dual, avec d'un côté les Universités, et de l'autre les Grandes Écoles. Ces dernières sont un lointain quoique prégnant héritage, à la fois de la Révolution française, soucieuse alors de former de nouvelles élites qui puissent ainsi échapper à l'emprise du pouvoir ecclésial, et à la fois du pouvoir napoléonien (le corse), tout aussi soucieux d'asseoir son hédonisme pour la formation d'élites appropriées et aux ordres (absolus). C'est également le secret de leur longévité : ce qu'elles auraient hier, elles l'auront

aujourd'hui et l'assureront demain : former des élites (*des zélotes*)¹.

Toutefois, comme les élites n'aiment pas tourner en rond (comme les Shadoks n'est-ce pas), il faut bien qu'elles élit(d)ent autre chose qu'elles-mêmes, l'auto-narcissisme à quand même ses limites. C'est pourquoi elles débarquent à la fac, un peu comme les prédateurs espagnols dans le Nouveau Monde, afin d'éduquer les âmes à l'exercice de la droite raison, d'abord auprès des étudiant-e-s, et ensuite auprès du peuple, à commencer par les fonctionnaires, engoncé-e-s dans le particularisme égoïste de leurs intérêts corporatistes², à coups de tribunes libres et autres « bloc-notes » dans des hebdomadaires d'information générale (L. Ferry dans *Le Point*, A. Touraine dans *Le nouvel observateur*, en fait la virgule du premier). Mais revenons à nos moutons.

Ces élites donc, ces *normal-soupis*, bénéficient d'un régime de faveur à faire pâlir d'envie les *Norwegenklatura*. Pour commencer, il faut rentrer à *Normal-Soup*, ce qui, je le concède amèrement, n'est pas facile. Mais ensuite, c'est le *Club Med*, puisqu'on est payé environ 8000 francs par mois pendant deux ans, pour préparer et passer l'Agrégation, et donc l'obtenir (parce que sinon, on est un petit poisson). C'est pas fini. Une fois l'Agrégation en poche, on va quand même pas se compliquer la vie à aller enseigner dans les quartiers dits *faibles*, surtout

pour sa santé. Mieux vaut les hautes sphères universitaires, assurément plus propices à la réflexion, puisque, agrégé, on a tout intérêt et compétence pour continuer ses études en préparant une thèse, on aurait tort de se priver ! D'ailleurs, ça tombe bien ! Quand on est agrégé et ancien *normal-soupien*, on a droit à des aides spécifiques et réservées : on peut devenir AMN (Assistant Monitor Normalien) à la fac, c'est-à-dire un service d'enseignement de 64 h par an et une bourse d'études (= Club

1. Je me permets de renvoyer, sur ce point, à un précédent article « Un mythe et sa cavalerie », *L'Affranchi*, n°10 et n°11, Nantes, 1997, ainsi qu'à *Faire monnaie*, Novembre-Décembre 1995, sous la direction de C. Leneveu et M. Vakaloulis, Paris, PUF, 1998.

Midi Crédit Lyonnais). Après avoir publié de ci de là et brillamment soutenu sa thèse (toujours plus facile que l'agrégation), on obtient « haut la main » sa qualification de Maître de Conférences et en route pour l'éternité ou l'embaumement (c'est selon la disponibilité du marché)³.

Je ne caricature pas. C'est très exactement ce qui se passe. Mais le problème n'est, au fond, pas vraiment là. Il réside plutôt dans le fait que ce profil est aujourd'hui, en philosophie surtout, mais aussi en histoire, en lettres et maintenant de plus en plus en sociologie, non plus dominant, mais carrement hégémonique. Si donc vous cumulez les handicaps (ni *normal-soupien*, ni agrégé, ni orthodoxe), et quoique vous ayez une thèse, des publications et assuré un service d'enseignement en fac, vous n'existe pas (vous êtes proprement *désagréable*), mais c'est un cas extrême. Plus sûrement, vous n'êtes pas *normal-soupien*, mais vous êtes agrégé, et *tutti quanti*, vous avez une chance, minime, mais une chance quand même.

Le scandale, car c'est bien d'un scandale qu'il s'agit, c'est que ce sont ces *normal-soupis*, qui vont assurer la formation (la reproduction) des futurs enseignant-e-s qui exerceront leur métier dans des lycées que les premiers (les femmes sont la portion plus que congrue au sein de cette noble corporation) n'ont fréquenté, qu'ils étaient. Alors, que faire face à ces *Bérets Rouges onnico-noétamiques*, ces *Commandos analytico-rumytiens*? Se battre, toujours et encore, contre cette uniformisation comateuse, défendre l'université, le point de vue de la grande masse des étudiant-e-s, qui possèdent autant de nobles aspirations que de compétences face à ces « bonnets carrés », comme dit Pascal.

VINCENT

2. Précisons cependant que les profs philologiquement et politiquement hétérodoxes, disons marxistes pour aller vite, ne sont guère appréciés, y compris quand ce sont des normaliens. On l'aura compris, il faut distinguer les *normaliens* des *normal-soupis*, nos fameux moutons...

Joli mois de mai quand tu nous tiens... On pourra chanter le retour des oiseaux gazouillant au milieu des prés fleuris pour l'occasion. Ou bien réver aux flâneries estivales nous attendant impatiemment (du moins pour celles et ceux qui ne travaillent pas cet été). Et bien, *non*, pas possible, ce sont les exams.

Alors là, on pourrait croire — à juste titre — que les étudiant-e-s vont bénéficier d'une organisation sans faille, que les règles du jeu sont claires et connues dès le départ. Eh bien, *non*, pas possible nous rétorque l'administration. C'est le flou artistique le plus complet, et ceci, sans le moindre possibilité de contrôle de la part des intéressés : les étudiant-e-s. Les réformes successives ne serviraient-elles qu'à déformer sans cesse un règlement qui n'était déjà pas satisfaisant (parce qu'inexistant) ; créant ainsi de multiples situations spécifiques. Selon l'endroit où nous étudions et la filière que nous avons choisie, les modalités d'exams ne sont en effet pas les mêmes. Comment conserver, dans ces conditions, un caractère national aux diplômes ?

Sous les aves, la place...

Être attaché au cadre national des diplômes universitaires n'est pas une revendication vide de sens. C'est une manière (pas la seule) de lutter contre la régionalisation de l'enseignement supérieur. Comment pouvons-nous accepter de telles différences de traitement entre les étudiant-e-s ? Contre cette parcellisation, c'est exiger une charte nationale des examens ; ce qui constituerait une avancée non négligeable. Ainsi la double correction serait la meilleure garantie contre la notation arbitraire. Nous devons également exiger un minimum de deux sujets au choix pour chaque épreuve, un véritable anonymat des copies, des représentant-e-s étudiant-e-s dans les jurys pour assurer la défense des intérêts des étudiant-e-s. Cette charte pourrait bannir définitivement les tirages au sort et le système d'admissibilité : les examens ne doivent pas être la roulette russe ! Bien sûr cela ne serait pas la révolution — il faudrait également réfléchir aux contenus et aux formes de l'enseignement — mais on pourrait au moins passer les examens dans de meilleures conditions.

David

Platoon



Au début du scénario, il y a des projets gouvernementaux sur la réforme de l'aide sociale étudiante au fond d'un carton. L'un d'eux propose de remettre en cause le travail salarié des étudiant-e-s, y compris le pionicat, pour redistribuer une allocation d'études (unique ou diversifiée, rien ne le dit) qui logerait l'ensemble des étudiant-e-s à la même enseigne. L'excuse est de libérer les étudiant-e-s de la contrainte du salariat. Mais cela reste bidon car il s'agit surtout de récupérer la manne que représente l'ensemble des petits boulots (y compris les « jobs au noir »), pour la réinjecter, après prélevement bien sûr, dans la dotation de l'aide sociale aux études. La fin du pionicat permet en effet de réaliser de substantielles économies en layant 37 000 postes au budget de l'Etat.

Le poste de surveillant n'est pas une bourse, c'est une rémunération contre un service rendu. La présence d'étudiant-e-s auprès des élèves des lycées et collèges est un atout pour notre système éducatif. La proximité d'âge, la preuve que tous les élèves de condition modeste peuvent poursuivre des études supérieures, le niveau de qualification des étudiant-e-s surveillant-e-s, favorisent en effet la scolarité des élèves, mais cela permet également le financement des études pour les plus défavorisé-e-s, et donc une démocratisation de l'enseignement supérieur. À terme, cela permet l'accès aux métiers de l'Education Nationale, à des étudiant-e-s qui n'auraient pu, sans cela, passer les concours et cela contribue enfin à ce que la sociologie des enseignant-e-s ne tombe pas dans une certaine reproduction des élites. Pourquoi saborder un système qui donne globalement satisfaction aux étudiants d'une part, et aux établissements, de l'autre ? Remplacé-e par des emplois

Rapport

Etudiant-e salarié-e : chronique d'une mort annoncée

De l'étudiant-e salarié-e à l'étudiant-e chômeur-se :

Contrairement à la rumeur publique, on peut poursuivre ses études tout en étant inscrit-e à l'ANIA. Les deux statuts, étudiant et chômeur, sont compatibles pour les personnes qui ont été licenciées (qui ont donc travaillé avant ou parallèlement à leurs études). L'arrêt du Conseil d'Etat du 10 décembre 1993 précise notamment : « l'inscription à une formation non requalifiante de plus de 300 heures n'est pas au nombre des motifs d'exclusion de la liste des bénéficiaires du revenu de remplacement, tous par les articles L. 351-17 et R. 351-19 du code du travail ». Alors, au travail !



Le REPI, n° 4 (août 1998)

jeunes, par exemple, les étudiant-e-s surveillant-e-s pourraient alors être amené-e-s à effectuer des remplacements d'enseignants comme l'envisage actuellement le recteur de Nantes. Du coup, le recrutement ne serait plus sur critères sociaux mais sur critères universitaires (au minimum une Licence, dans les disciplines déficitaires). Comment dans ces conditions, se consacrer à ses études ?

Il est plus qu'urgent de permettre aux étudiant-e-s de financer leurs études de manière indépendante en respectant, autant que faire se peut, la diversité du corps étudiant car nous n'avons pas toutes et tous les mêmes besoins. Aussi est-il nécessaire de penser l'aide sociale étudiante par une approche diversifiée en proposant plusieurs statuts sociaux pour les étudiant-e-s plutôt qu'en limitant le projet à un seul statut social égalitariste.

Quoiqu'il en soit, si tu es amené-e à te salarier, sache que tu as des droits et qu'il faut parfois se battre pour les faire appliquer. En cas de problème, n'hésites donc pas à contacter les syndicats salariés. Citons, par exemple, le Snes (02 40 73 52 38) ou la CGT (02 40 73 19 30).

Reste un inconvénient majeur : celui de l'aménagement des études pour celles et ceux qui travaillent. Trop peu de filières permettent aux étudiant(e)s de se salarier même si, en théorie, les étudiant-e-s-salarié-e-s justifiant de 200 heures de travail par trimestre, peuvent bénéficier d'une dispense d'assiduité. Pour améliorer les choses, nous pourrions envisager, par exemple, que des polycopiés des cours soient mis à disposition et que des cours de rattrapage soient organisés. On peut toujours rêver ! Mais l'utopie d'aujourd'hui n'est-elle pas la réalité de demain ?

Rapport

In musiques nous rappelle d'abord que nous avons un corps. Mais si l'ordre du corps est bien le mouvement, ce dernier doit s'entendre non comme un simple *outstretching*, un déhanchement mouvementé aussi démonstratif qu'inconstant, mais comme une pulsation groovy qui dépasse d'abord de vos neurones, puis descend progressivement, comme une illumination, dans tout votre corps. D'abord la tête, puis le cœur dans une jambe démentie, par une programmation rythmique claqueuse et précise.

Toute la magie de la *Histoire de Detroit* est ici condensée dans les deux volumes de la compilation *Hi-fidelity House*. La musique est souple, longuement dansante, et vous cueille insensiblement. Dans *Imprint One*, on relèvera le fabuleux *Jazzy Mix* de Karma qui, commençant par un groove envoûtant, fleurit très rapidement en une fugue synthétique toute aussi motivante, que vient appuyer — *final touch !* — une wha-wha phénoménale. On écoutera également avec attention et rythme le dernier titre, *Natural High*, de Kevin Yost, une véritable pulsation des doutes, (ré)écourez le *Magnificat en ré majeur* de Bach, et vous verrez si vous resterez le cul sur votre chaise, hein !

Vincent

Signalons enfin, pour finir, le remarquable premier album d'un nouveau groupe français *Sound season* d'Alton qui offre l'immense avantage de son talent et de la diversité des influences, puisqu'ils ont travaillé avec l'ancien clavier de PFI, c'est vous dire si ça groove.

Pour les incrédules qui auraient encore des doutes, (ré)écoutez le *Magnificat en ré majeur* de Bach, et vous verrez si vous resterez le cul sur votre chaise, hein !



- » *Hi-fidelity House Imprint One & Imprint Two*, (Guidance/Chrysalis)
- » *Fifly* (Soma/PIAS)
- » *Alton*, *Sound season* (Pro zak talk/Sony)
- » Johann Sebastian Bach, *Magnificat en ré majeur*, Collégium vocal de Gand/Orchestre de la Chapelle Royale, sous la direction de Philippe Herreweghe (Harmonia Mundi)

Dans une veine plus froide, plus électronique en un sens, la dernière compilation du label éco-

Corpus Delicti

Le corps a toujours été l'un des terrains problématique, qu'elle soit scripturale, ou iconographique. Cette problématique est saisie avec beaucoup de finesse par le philosophe Jean-Luc Nancy, dans son bel ouvrage *La naissance des seins*. Car toute la difficulté est de parler d'un objet qui ne peut être qu'en soi sur un sujet. « J'amorce un mouvement, je suis une émotion, je me laisse mener par le pressentiment d'une force de défaillance de l'écriture, de la pensée — c'est-à-dire, par l'écriture ou par la pensée même » (p. 8, *c'est moi qui souligne*). Au fond, se déploie le problème de la naissance, dont les seins ne sont qu'un pré-texte, une préférence, « un texte du corps en avant de lui, à sa place, là où le "corps" n'est rien moins que naissant, esquisse, ébauché... » ou de geste » (p. 11). Le corps est donc cette énigme familière qui nous clôt par rapport au monde, et nous fait être cet universel singulier.

Cette énigme constitue précisément la trame essentielle de ce livre-recherche sur la naissance de l'Être, attestant l'universalité singulière de cette courbure d'un peu où il s'évanouit.

Vincent

» Jean-Luc Nancy, *La naissance des seins*, Valence, éd. de l'Université régionale des Basse-Arts, 1998, 73 p., ill., 85 frs.

La meilleure façon, la plus flagrante, de mesurer à quel point les femmes subissent encore des clichés accablants, c'est d'observer l'image des femmes véhiculée dans les médias. En effet les affiches et slogans publicitaires regorgent de stéréotypes sexistes. Entre les 36-15 ULLA, les femmes « mi-ange, mi-démon », et les slogans du type : « il a la voiture, il a l'argent, il aura la femme », les femmes semblent être soit des saintes, soit des « putains », soit des salopes ! Par ailleurs les femmes subissent un véritable diktat esthétique, et le « sois belle et tais-toi » semble revenu à la mode. Subsistent également toute une armada de clichés véhiculés sur les réactions et les sentiments des femmes : celles-ci seraient alors trop sensibles, sans volonté suffisante pour assurer aussi efficacement que les hommes les même tâches. De même, les mains aux fesses, le harcèlement sexuel, les femmes battues et les viols sont autant de symptômes qui reflètent la place des femmes dans la société. Nulle part les femmes ne sont à l'abri ! Chaque année des dizaines de milliers de femmes sont battues par leur conjoint et l'on sait que un quart seulement des femmes violées portent plainte.

Mais ces inégalités se manifestent également dans l'éducation. En 30 ans le développement de la scolarisation des filles ainsi que l'allongement de leurs études sont spectaculaires. En 1990, 54,8% des élèves inscrits en terminale étaient des filles. Leurs résultats sont meilleurs que ceux des garçons, de la maternelle à l'université et pourtant de fortes discriminations subsistent. En 1990, 83% des filles en classe Terminales étaient inscrites en lettres, alors que seulement 36% d'entre elles étaient en bac scientifique. En 1994, dans les bacs techniques, 77% des filles préparent des métiers du tertiaire, et seulement 10% d'entre elles se trouvaient dans une section industrielle. Cette opposition sexuée lettres/sciences, ou tertiaire/industrie se poursuit dans les études supérieures. Les femmes s'orientent aujourd'hui de plus en plus vers des formations économiques, commerciales et juridiques. Cette situation montre clairement à quel point la pression idéologique que subissent les femmes dès leur plus jeune âge reste forte.

L'existence de ces filières sexuées entraîne sans aucun doute la dévalorisation des diplômes obtenus par les femmes sur le marché du travail, ce qui a des conséquences sur leur accès à l'emploi, la nature de ceux-ci ainsi que sur les salaires. Comme l'école, le monde du travail reste fortement inéga-

litaire pour les femmes. Aujourd'hui 60% des emplois non qualifiés sont occupés par des femmes. Leurs salaires sont inférieurs d'environ 20% à ceux des hommes, et il y a deux fois et demi plus de femmes que d'hommes payé-e-s au SMIC. Si les femmes restent sur le marché du travail, elles le paient en surchômage, en sous-emploi, en flexibilité et en temps partiels. Qu'il soit provisoire (avec l'Allocation Parentale d'Education accordée dès le deuxième enfant)

ou partiel avec les emplois à temps partiel, le retour au foyer revient comme un bûcheron sur des femmes salariées. Aujourd'hui déjà, 82% des travailleuses à temps partiel sont des femmes (soit 2,8 millions de personnes). Le salaire parental s'inscrit également dans cette logique. Cette idée de *Le Pen*, reprise par une députée RPR vise à cantonner les femmes dans leur rôle de mères et d'épouses. Il est en effet bien pratique d'utiliser la peur du chômage pour favoriser le retour des femmes au foyer.

Il n'y a donc pas seulement des inégalités sexuelles, mais les femmes subissent aujourd'hui une véritable remise en cause de leurs droits, notamment le droit de choisir. Les moyens de contraception restent trop chers pour beaucoup de femmes. Sur quatre millions de femmes qui utilisent la pilule, un million d'entre elles la payent entièrement, car la Sécurité Sociale ne rembourse pas toutes les pilules. Quant à l'avortement, les attaques de l'extrême-droite et d'une fraction des catholiques, jointes aux coupes budgétaires et à l'absence de statut des centres d'interruption volontaire de grossesse, remettent ce droit en question. Actuellement de nombreux centres d'IVG ne fonctionnent plus, faute de moyens, et chaque année 5 000 femmes sont encore contraintes d'avorter à l'étranger car les délais sont trop courts. La forme la plus extrême de cette remise en cause du droit des femmes est l'action des commandos anti-IVG ; ceux-ci, se disant investis d'une mission divine, n'hésitent pas à s'enchaîner dans les Centres d'IVG, à détruire le matériel. Aux États-Unis, ils vont jusqu'à tuer des médecins pratiquant l'IVG.



Le Nef n°4 (été 1998)

« L'étude et le rouet »

De la situation des femmes aujourd'hui

cette logique. Cette idée de *La Pen*, reprise par une députée RPR vise à cantonner les femmes dans leur rôle de mères et d'épouses. Il est en effet bien pratique d'utiliser la peur du chômage pour favoriser le retour des femmes au foyer.

Il n'y a donc pas seulement des inégalités sexuelles, mais les femmes subissent aujourd'hui une véritable remise en cause de leurs droits, notamment le droit de choisir. Les moyens de contraception restent trop chers pour beaucoup de femmes. Sur quatre millions de femmes qui utilisent la pilule, un million d'entre elles la payent entièrement, car la Sécurité Sociale ne rembourse pas toutes les pilules. Quant à l'avortement, les attaques de l'extrême-droite et d'une fraction des catholiques, jointes aux coupes budgétaires et à l'absence de statut des centres d'interruption volontaire de grossesse, remettent ce droit en question. Actuellement de nombreux centres d'IVG ne fonctionnent plus, faute de moyens, et chaque année 5 000 femmes sont encore contraintes d'avorter à l'étranger car les délais sont trop courts. La forme la plus extrême de cette remise en cause du droit des femmes est l'action des commandos anti-IVG ; ceux-ci, se disant investis d'une mission divine, n'hésitent pas à s'enchaîner dans les Centres d'IVG, à détruire le matériel. Aux États-Unis, ils vont jusqu'à tuer des médecins pratiquant l'IVG.

Aujourd'hui, les jeunes femmes bénéficient d'un certain nombre d'acquis dans les facs et lycées :

- l'application de la loi contre les entraves à l'IVG ;

- une réelle éducation sexuelle, à l'école, au collège, au lycée et à l'université, une hostilité. Les préjugés et les caricatures ont façonné l'image des femmes des années 70. Les médias, et les politiciens ont en effet intérêt à montrer des images négatives et excessives du mouvement de libération des femmes, pour le désamorcer, et leur discours participe d'une stratégie concertée de vaste démantèlement des acquis des femmes.

Il est donc nécessaire de se mobiliser sur le droit à l'emploi, contre les inégalités que subissent les femmes, les premières victimes de la crise. La riposte sur le terrain de l'avortement et de la contraception est également fondamentale. C'est en effet sur cette question que se développent les attaques les plus bruyantes et c'est là aussi que s'exprime avec le plus de clarté en France, le rapport de force entre les réactionnaires, et celles et ceux qui luttent pour l'emancipation des femmes.

Nous revendiquons donc :

- l'égalité des salaires entre hommes et femmes ;

- la réduction du temps de travail pour tou-te-s, les 35 H tout de suite, sans pertes de salaires, ni intensification du travail, ni flexibilité, avec embauches correspondantes ;

- la transformation de tous les emplois précaires en emplois stables ;

- la suppression du temps partiel imposé ;

- la condamnation du harcèlement sexuel ;

- une politique de construction d'établissement d'accueil pour les enfants, la construction de crèches et d'écoles maternelles, en fonction des besoins réels, comme par exemple dans les universités.

Nous réaffirmons aussi notre solidarité avec les femmes du monde entier, qui chaque jour se battent pour

de meilleures conditions de vie et une reconnaissance à part entière. En Algérie, au Chiapas et partout dans le monde, nous soutenons les luttes des femmes.

Nous revendiquons donc :

- l'avortement et la contraception, libres et remboursés intégralement ;

- la gratuité des préservatifs ;

- la dépénalisation de l'avortement

et l'abrogation de la loi de 1920 (toujours en vigueur) ;

- l'augmentation du nombre de

centres de planification dans toute la

Bilan rapide des élections du CROUS

Scrutin après scrutin, les élections des représentant-e-s étudiant-e-s au conseil d'administration du CROUS, se ressemblent plus ou moins dans l'ensemble... La participation reste en effet catastrophique avec un taux d'abstention de 92,86%, même si la participation progresse par rapport à 1996 (+1,65%). Mais dans le détail la donne a changé. Depuis bien longtemps, l'AGEN, association corporative à l'action revendicative très limitée (et pour cause...), caracolait en tête. En passant de 38,15% à 26,08% des suffrages exprimés, l'AGEN perd le leadership et un siège au profit de l'UNEF-ID qui explose, doublant ses voix et gagnant 16% ! On ne peut que se réjouir d'une telle évolution même si on peut avoir des doutes sur la portée réelle de cette nouvelle répartition des rôles. L'action des étudiant-e-s reste en effet limitée et le programme de l'UNEF-ID en matière d'aide sociale assez critiquable.

Pour ce qui nous concerne, nous gagnons la confiance de 3% des électrices et des électeurs passant de la 4^e à la 3^e place, de 248 voix à 430 et de 9,2% à 12,11%. Malheureusement, nous ne pourrons représenter les étudiant-e-s sérieusement car sur les 4 sièges, 3 sont attribués à l'UNEF-ID et 1 à l'AGEN. Tant pis pour les étudiant-e-s qui perdent à coup sûr une occasion d'avoir des élue-e-s contestataires et non pas cogestionnaires de la pénurie budgétaire. Mais dans deux ans...

Raphaël

Depuis de nombreuses années, les différents groupements posent une réforme de l'aide sociale. Ainsi, étant donné l'importance de ce thème et sa centralité dans le mandat étudiant, il nous a semblé nécessaire d'en rappeler ses différentes composantes, en d'exposer les nombreux problèmes que l'aide sociale suscite.

Aides-toi, le ciel t'aidera ?

Il existe tout d'abord l'aide sociale directe. Elle est constituée d'une multitude de bourses attribuées selon des critères différents : les bourses sur critères sociaux (en fonction du revenu des parents) ; les bourses sur critères universitaires (selon la situation universitaire) ; il en existe 3 types : CESA, CESS, pour la préparation de l'agrégation) ; les compléments de bourse (suite à une dépense de ses études, et lorsque l'étudiant en bénéficiant auparavant) ; les bourses des départements d'Outre-Mer (prise en charge par l'Etat du billet renouvelé) ; les aides aux étudiants-e-s partant à l'étranger (sur critères sociaux dans les mêmes conditions qu'en France) ; les prêts d'honneur accordés au étudiants-e-s aux boursiers-e-s, et remboursables sur 10 ans, après la fin des études) ; les aides locales sous forme de prêts ou de bourses (conseils généraux, mairies, caisses d'allocations familiales) ; et enfin, les aides d'urgence : le Fond de Solidarité Universitaire, le Fond d'Amélioration de la Vie Étudiante, l'Aide Individuelle Exceptionnelle (elle s'adresse aux non boursiers).

De façon plus générale, le montant de l'aide sociale fournie par l'Etat était, en 1995, de 25,1 milliards de francs, et représentait environ 55% du budget total de l'enseignement supérieur. Pour l'année 1996, la part de l'Etat ne devrait plus qu'à 23,3 milliards. De plus, si l'on décompose la répartition de ce dernier montant, on constate que l'aide sociale directe ne concerne en définitive que peu d'étudiant-e-s (approximativement 1 sur 6). Surtout, en ce qui concerne les bourses, 46% de ces dernières sont à l'échelon le plus élevé. On peut ainsi légitimement supposer que les bourses ne concernent que les étudiant-e-s les plus démunis-e-s financièrement (et encore !), négligeant celles et ceux qui sont au seuil de ces aides, et qui en sont exclu-e-s, bien que leur situation financière soit proche de celles et ceux qui ont accès à ces bourses. Cela signifie, en l'occurrence, que l'effort de démocratisation de l'université, qui passe par une augmentation du nombre et du montant des bourses, est saturé par des contraintes budgétaires, qui, de fait, annulent cet effort. Massification n'est décidément pas démocratisation !

Si, nous revendiquons une Université de service public, qui s'inscrit à terme dans un grand service d'éducation, de formation et de recherche, public, unité, gratuit et laïque. Cela pré suppose un engagement financier massif de l'Etat qui, au préalable, exige le rattrapage de tout le temps perdu. Toutefois, la rénovation de l'aide so-

étudiants dans le financement des repas. Mais, l'aide indirecte concerne aussi le logement, puisque des chambres en Crés-U sont, en théorie, mises à la disposition des étudiants. De plus, il existe des aides au logement, comme l'APL (Aide Personnalisée au Logement) qui dépend des ressources de l'étudiant, et dont la demande se fait à la CAF, ou encore l'ALS (Allocation Logement à caractère Social) basée sur le montant du loyer, et dont la demande se fait aussi à la CAF. Bien entendu, toutes ces aides sont sans cesse remises en cause ou revues à la baisse. C'est pourquoi, le CEN-UNEF, lutte en permanence pour leur augmentation, quand ce n'est pas pour leur maintien. Pour plus de renseignements sur l'obtention de ces aides directes ou indirectes, vous pouvez consulter le Guide de l'étudiant UNEF, ou encore le dossier complet élaboré par le CEN-UNEF sur cette question.

De façon plus générale, le montant de l'aide sociale fournie par l'Etat était, en 1995, de 25,1 milliards de francs, et représentait environ 55% du budget total de l'enseignement supérieur. Pour l'année 1996, la part de l'Etat ne devrait plus qu'à 23,3 milliards. De plus, si l'on décompose la répartition de ce dernier montant, on constate que l'aide sociale directe ne concerne en définitive que peu d'étudiant-e-s (approximativement 1 sur 6). Surtout, en ce qui concerne les bourses, 46% de ces dernières sont à l'échelon le plus élevé. On peut ainsi légitimement supposer que les bourses ne concernent que les étudiant-e-s les plus démunis-e-s financièrement (et encore !), négligeant celles et ceux qui sont au seuil de ces aides, et qui en sont exclu-e-s, bien que leur situation financière soit proche de celles et ceux qui ont accès à ces bourses. Cela signifie,

que l'aide sociale ne peut se limiter à un simple rééquilibrage financier. La question est également posée de la place de l'étudiant-e dans la société.

La Charte de Grenoble adoptée en 1946, lors du congrès de l'UNEF, définissait les étudiant-e-s comme des « jeunes travailleurs en formation ». De cette qualification découlait, selon nos anciens camarades, un certain nombre de devoirs et d'obligations de la part de la collectivité nationale, devoirs et obligations qui ont abouti à la création d'une Sécurité Sociale Étudiante, ainsi qu'à la création d'une Mutualité Nationale, la MNEF, aujourd'hui démobilisée, ou en passe de l'être...

Il apparaît aujourd'hui que l'accès aux études supérieures pour le plus grand nombre est une réalité, par le fait. Possibilité ne signifie cependant pas réussite. L'enjeu auquel nous sommes alors confrontés est bien celui de la démocratisation de l'enseignement supérieur. En effet, depuis une quinzaine d'années, le nombre des étudiant-e-s a connu un accroissement sans précédent. Sans arrivés à l'université ou dans les sections de techniciens supérieur, des bachelier-e-s issus-e-s de catégories sociales économiquement défavorisées. Se pose donc de manière cruciale et urgente, la question des conditions économiques de poursuite des études, car son coût ne peut être supporté par ces étudiant-e-s et leurs familles. Il est donc évident que l'aide sociale joue un rôle crucial dans ce processus qui reste àachever.

Face à cet enjeu, une rénovation de l'aide sociale apparaît comme une tâche essentielle du syndicalisme étudiant. C'est pourquoi devant les nombreuses attaques perpétrées contre l'aide sociale dans les différents projets de réforme, il nous faut être vigilants.

GUILAUME

La ville de Nantes a vécu le mois de mai 1968 avec beaucoup d'intensité. Les quilles participent André Morize, Sénateur-Maire de Nantes, et Roland Andrieu, secrétaire des marins CGT, s'achèvent obtenant la libération des dix jeunes gens arrêtés dans la soirée.

À partir du 27 mai, la ville de Nantes « légale », n'existe plus. L'administration préfectorale est anéantie au bénéfice d'une administration parallèle. Nantes se trouve dans une situation insurrectionnelle, d'où émergent la « Commune de Nantes », en référence explicite à la « Commune de Paris » de 1871. Parallèlement, Médecine, les cours cessent le 16 mai. L'usine Sud-Aviation connaît un début

Nantes : Un printemps dans la tension



d'autogestion, les ouvrier-e-s entretenant par exemple l'outil de travail.

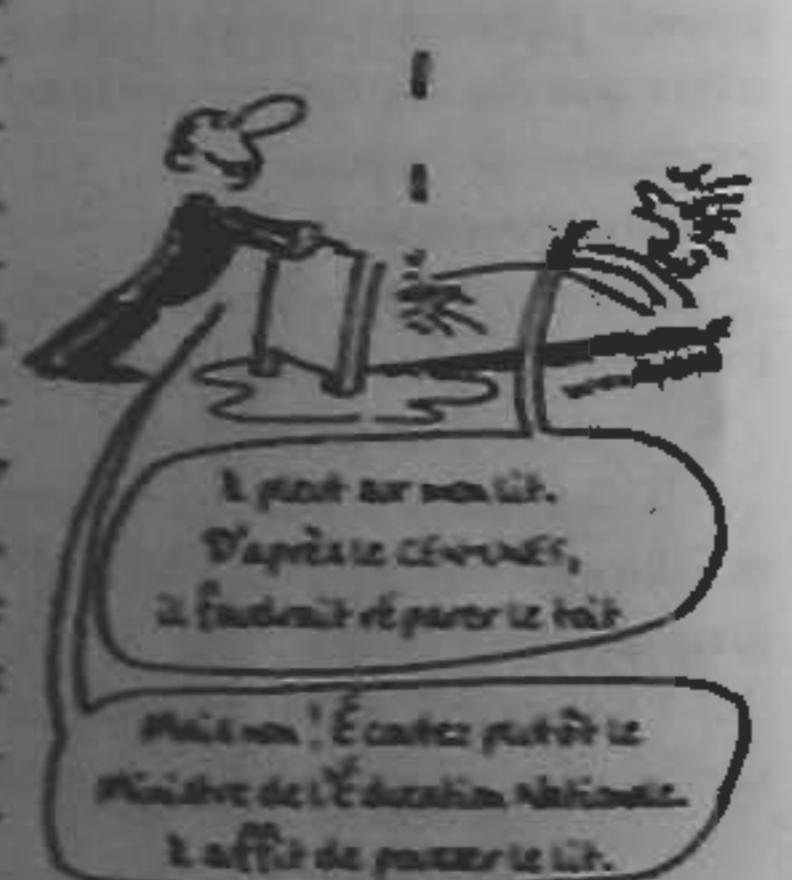
Le 24 mai, à l'appel de Bernard Lambert, leur « leader », les paysans entrent dans l'action. La FOSEA, la CGT, la CFDT, FO, et le SNESUP, appellent à une grande manifestation unitaire, formant ainsi un véritable « front » ouvrier, paysan, étudiant. La place Royale est également rebaptisée « place du Peuple ». L'ordre de dispersion de la manifestation est donné vers 17h30, mais environ un millier de manifestants, dont beaucoup d'étudiants, se massent devant la préfecture, protégée par les forces de l'ordre. Les premiers pavés pleuvent, c'est le début de la « nuit rouge » : 7 heures d'affrontement avec grenades lacrymogènes.

Début juin, la reprise du travail s'amorce. Le 6, la quasi-totalité du secteur public cesse le mouvement. Plus tard, le 21, les ouvrier-e-s des Baignoilles rentrent dans le rang. Mai 68, c'est bien...

PREIS DU TICKET DE RER (en francs)

Prix total du repas pris par l'étudiant-e	Prix payé par l'étudiant :	Prix payé par l'Etat :
1983	5,50	5,50
1984	8,50	6,50
1985	10,50	7,40
1986	12,50	7,40
1987	13,70	8,50
1988	14,50	9,20

Mais, on ne peut que constater l'augmentation permanente du ticket, et notamment le recours à la partie Etat-



« Mais non ! Écoutez peut-être le résultat de l'élection nationale. L'affût de payer le lit. »

On a, depuis 30 ans maintenant, souvent tenté de réformer, en fait de déformer¹, l'université et le service public de l'enseignement supérieur, si l'on met de côté la loi Savary (1984) qui régit actuellement l'enseignement supérieur. Beaucoup de déformes donc, dont il faut, dès à présent, relever les affinités mutuelles, en deçà du vernis habituel des ministres successifs, « je fais ce que personne n'a jamais fait avant, etc. ». En gros, toutes ces déformes possèdent en commun la même trame (un vrai gamin), le même drame aussi : lutter contre l'échec !

Tout, ou presque, a été essayé pour terrasser cette hydre de l'échec. On a brûlé des cierges (si, si !), on a créé des modules, des passerelles, on a mis en place des semestres d'orientation. Je suis même persuadé qu'on invente le beurre à couper le fil ! Rien n'y fait : le *Titanic* continue de couler. Presque tout, sauf, peut-être, l'essentiel. Car si on a proposé des solutions, en apparence très diverses, on a soigneusement écarté de toutes ces déformes, les conditions matérielles de formation et d'enseignement, parce que vous comprenez, c'est trop simple ces choses là, trop bassement matériel. On a également soigneusement occulté la question, plus fondamentale encore, des formes et

demandedes et parcours de formation, qui ne sont jamais uniformes ou identiques. Tout cela exige assurément autre chose qu'un simple *assaut* dans un amphithéâtre de 600 places.

L'enseignement, ne se borne en effet pas à une simple transmission d'informations d'un individu à plusieurs autres. L'acte d'enseignement recouvre en fait une multiplicité de processus interdépendants et dialectiquement reliés, dans un cadre bien défini : l'enseignement est toujours une situation *congrégée* limitée dans l'espace et le temps. Schématiquement, l'acte d'enseignement correspond à un processus simultané, de transmission de l'information, de transformation de l'information en savoir (de l'enseignant-e aux enseigné-e-s), et à un processus, non moins simultané, d'acquisition de ce savoir et de sa transformation en connaissance (par l'enseigné-e). En outre, l'acte d'enseignement s'effectue par la médiation d'une activité longagière (discursive) qui fonctionne. Il encore simultanément et dans les deux sens. On devine alors combien sont déterminantes les conditions d'appropriation du savoir².

La question qui se pose désormais, est de savoir si faire un cours devant 400 ou 600 étudiant-e-s (voire quelques fois plus) dans un amphithéâtre, c'est véritablement enseigner ?

Assurément non ! Car, la structure dialogique-discursive de l'enseignement est totalement anéantie, et le cours se résume alors à ce soliloque grotesque d'un enseignant qui, de son « bureau », donne sa parole au vent. On pourra objecter que les TD remplissent précisément cette fonction dialogique. Certes, mais alors, à quoi servent les cours d'amphithéâtre, ou plutôt d'amphore ? A rien ! Quant aux TD, il poursuivent la même inflation que les amphithéâtres, atteignant parfois la centaine d'étudiant-e-s.

Il ressort alors que la partition CM/TD ne revêt absolument aucune pertinence pédagogique et didactique, mais qu'en revanche, elle correspond à quelque représentation archaïque de l'enseignement, selon laquelle la magistralité est une sorte d'auto-gaîté finalisée par la diversification des publics étudiants (en formation initiale comme en formation continue).

Accident aujourd'hui à l'université des jeunes issus de milieux n'ayant jamais fait d'études universitaires auparavant, entendant ainsi des jeunes dont les parents ont déjà fait des études supérieures, la difficulté consiste à « gérer », d'abord malheureusement constater la carence dans quasiment tous les cursus universitaires (y compris les 3^e cycles). Il est en effet surprenant que l'université, dont la mission spécifique consiste pourtant à former les (futur-e-s) chercheurs-

En relation étroite avec celle des formes d'enseignement, se pose également la question de la formation aux méthodologies de recherche documentaire, dont il faut malheureusement constater la carence dans quasiment tous les cursus universitaires (y compris les 3^e cycles). Il est en effet surprenant que l'université, dont la mission spécifique consiste pourtant à former les (futur-e-s) chercheurs-

use-s, ignore totalement cette formation aux méthodologies documentaires. En objecter le caractère facultatif n'est pas recevable, tant, contrairement à ce qu'on serait tenté de croire, l'apprentissage de la recherche, bien qu'il ne soit pas explicitement présenté comme tel, commence en fait dès le 1^{er} cycle, pour trouver une première mise en forme systématique lors de l'année de maîtrise. Que chacun-e se remémore le temps passé (à la Médiathèque, à la BU...), pour préparer un exposé ou un dossier. N'aurait-on pas alors souhaité être formé-e aux méthodologies documentaires ? De surcroît, leur valeur formatrice s'atteste en termes de réussite des études, comme le montrent des enquêtes menées à l'université de Paris VIII-Saint Denis, où de tels modules de formation sont proposés aux étudiant-e-s de 1^{er} cycle, depuis 1984 déjà³.

L'importance de telles questions au plan syndical se manifeste par le fait qu'elles reconduisent au problème de l'échec dans les 1^{er} cycles, échec qui redouble souvent une sélection sociale très dure, puisque la plupart des étudiant-e-s qui réussissent sont, on le sait, issus-e-s de milieux socialement et, par dessus tout, culturellement favorisés.

Si l'on veut, plus que jamais se battre, pour réellement réduire l'échec, cela exige une véritable réforme des formes d'enseignement à l'université ainsi que, bien sûr, la mise en place rapide de modules de formation aux méthodologies documentaires. Car enfin, la vérité de ces déformes successives que l'enseignement supérieur public n'a cessé de subir depuis 30 ans, se tient précisément là, dans cette occultation fondamentale qu'elles ont toutes entreprise. « Mieux vaut une tête bien faite, qu'une tête bien pleine » disait déjà Montaigne. L'entendra-t-on ?

Vincent

« Je ne rentrerai plus dans cette taupe »

Ce part d'un film de 11 minutes réalisé par des étudiants en cinéma. Clos de la reprise du travail aux usines *WONDER* après Mai 68. La fête est finie, la raison doit l'emporter : « il faut savoir finir une grève », c'est ce que dit un délégué syndical. Mais elle, cette jeune femme brune, elle refuse. Elle vit. Elle hurle qu'elle ne mettra plus jamais les pieds « dans cette taupe ». Elle est belle. Révoltée. Ils sont plusieurs autour d'elle: d'autres ouvriers et ouvrières un peu passifs, un étudiant maoïste qui la soutient, un délégué syndical qui lui demande de se calmer...

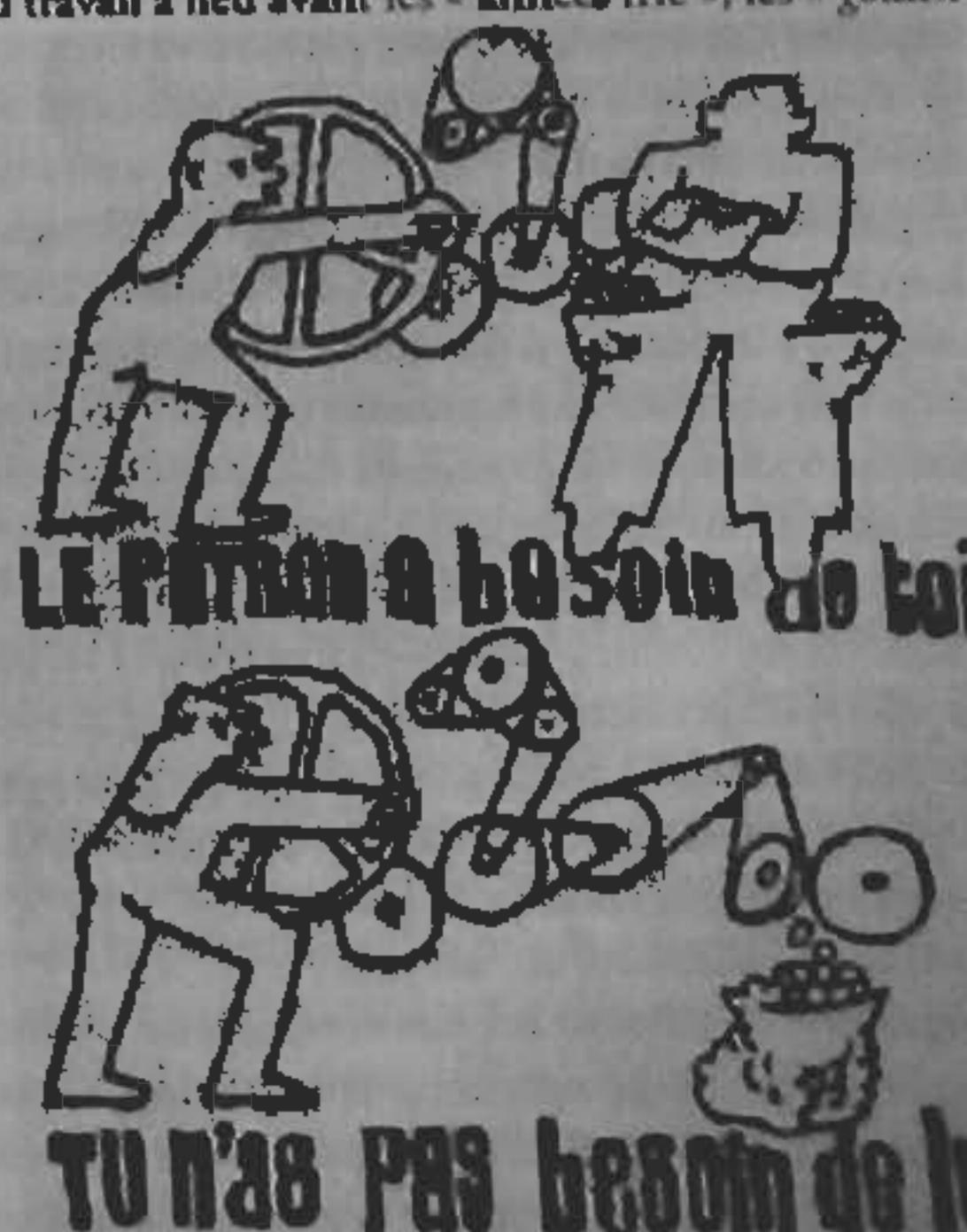
C'est donc à partir de ce film qu'Hervé Le Roux commence le sien : il veut retrouver les protagonistes de ce petit film de ciné-club, 30 ans après. Il veut les identifier, les laisser parler, ceux à qui on ne demande jamais rien, et surtout, il veut la retrouver, elle. Elle, la belle révoltée. Il filme et écoute (il « enquête ») dans *Reprise* des paroles d'ouvriers qui racontent *WONDER* depuis 1968, qui racontent l'Usine. Au bout du compte, ils racontent l'immontrable: on ne filme jamais l'usine, on ne filme jamais la chaîne.

Mais la mémoire des interviewés reste et nous montrera, en quelque sorte : on imagine. Ils se souviennent tous de leurs rôles, et leur corps, à cette simple évocation, retrouve alors les gestes d'avant, un peu à la manière d'un Chaplin des *Temps Modernes* qui, même loin de la chaîne, ne peut s'empêcher de mimé le geste de visser... Ils sont aussi les témoins de conditions inacceptables, de cette magnésie noire qui ne s'en allait pas « même après le savon », des contremaîtres qui vérifiaient le travail et la productivité... Et ils ont aussi en mémoire la lutte politique, l'engagement pris en mai par la classe ouvrière... Mais elle, qui se souvient d'elle ? Elle est le fil conducteur: est-ce que Hervé Le Roux la retrouve ? Pour le savoir, il faut voir *Reprise* qui, en prenant le parti de « filmer l'intérieur [l'usine] par l'extérieur », en s'adressant directement aux ouvriers, réalise un très bon film. Un film militant. D'autant plus qu'en filmant un retour à/dans l'usine, Le Roux expose ce qu'a pu être une fin de grève en 68, au moins à *WONDER*.

Et que cette reprise du travail a lieu avant les « années fric », les « golden eighties », et le rachat de l'entreprise par Bernard Tapie qui sera synonyme, pour les ouvriers de *WONDER*, d'une ultime sortie...

Sylvain

► *Reprise*, film français d'Hervé Le Roux, 1996. 3h10. également disponible en cassette-video, coffret de 2 cassettes. Paris. Ed. Montparnasse. 1997. Hervé Le Roux. *Reprise : récit*, Paris. Calmann-Lévy. 1998.



TU N'AS PAS BESOIN DE

1. Je me permets de reprendre l'expression - La beauté du texte. Éléments pour une défense de l'université, paru dans *Le NEFLU*, n°3, mars 1998.

2. Cf. Marguerite Altei, *La formation professionnelle des enseignants*, Paris, PUF, 1994, pp. 4 et suivantes.

3. Cf. Alain Coulon, *Le métier d'ouvrier*, Paris, PUF, 1997, spécialement pp. 211-213.

Ily a 150 ans, en 1848, la deuxième République abolit l'esclavage dans les colonies françaises. Les hommes qui avaient renversé la monarchie de juillet reprenaient ainsi le combat entrepris par les conventionnels de 1794. Depuis quelques mois, on commémore cet anniversaire qui est considéré comme la victoire des Droits de l'homme sur l'avilissement de l'être humain, celle d'un long combat des esclaves eux-mêmes, mais aussi d'humanistes de la métropole, pour se libérer du joug colonial et opprimer l'homme blanc. S'il est important de revenir sur des faits historiques exemplaires, il ne faut pourtant pas sousestimer leur portée : l'abolition de 1848 se voulait symbolique. Or, est-ce vraiment le cas ? Les discours ambients relèguent l'esclavage dans un passé lointain encore dans l'expansion coloniale : ce sont les négriers des XVII^e et XVIII^e siècles, les esclaves enchaînés dans les cales, vendus comme marchandises. Notre société moderne qui se vante d'être garantie des valeurs les plus hautes de l'humanisme, de la démocratie, et des Droits de l'homme (quelle signification au juste !), aurait-elle éradiqué l'esclavage ? Au moment où toute la classe politique dénonce l'avilissement de l'homme par l'homme, n'assisterait-on pas, au contraire, au retour de l'esclavage ?

Avant l'abolition de 1848, il y a eu celle de 1794 ; avant le combat des révolutionnaires de la II^e République, il y a eu celui de 1789.

La création d'un Empire colonial a dès le début cherché sa justification dans le domaine économique : enrichir la France, obtenir à bon marché des produits exotiques et fournir des débouchés économiques. Afin de conquérir et exploiter des terres outre-mer, prétendues vierges, l'émigration des colons français n'était pas suffisante, c'est rapidement développée « l'émigration » contrainte des populations africaines à travers la traite et l'esclavage. Entre le XVI^e et le XIX^e siècle, près de 14 millions de Noirs ont ainsi été « importés » d'Afrique vers les différentes colonies, sans compter les 18 millions morts au cours de razzias, les 3 millions morts dans les cales pendant le voyage, soit près de 40 millions de personnes. Le système de la traite était basé sur une économie de plantations (café, sucre, cacao, coton...) associée à l'esclavage : on pensait en effet qu'il permettait d'obtenir une meilleure productivité (les Noirs étaient supposés mieux travailler sous la chaleur et la contrainte), d'assurer un fort excédent commercial pour la France, et ainsi de rivaliser avec l'Angleterre. Le commerce triangulaire (Nantes-La Rochelle-Bordeaux/Afrique/Antilles) s'est alors énormément développé, enracinant une grande bourgeoisie

grâce à l'argent de la traite. Absolue traite et l'esclavage avaient alors conduit à la ruine de la France.

A l'argument économique, s'était ajouté une justification religieuse développée par les théologiens de l'Ancien Testament. Selon eux, les Noirs d'Afrique, étaient priés d'abandonner les descendants de Cham, seraient maudis et condamnés à être esclaves : c'est « la malédiction de Canaan ». C'était même un « bien » d'acheter les esclaves, celle d'un long combat des esclaves eux-mêmes, mais aussi d'humanistes de la métropole, pour se libérer du joug colonial et opprimer l'homme blanc. S'il est important de revenir sur des faits historiques exemplaires, il ne faut pourtant pas sousestimer leur portée : l'abolition de 1848 se voulait symbolique. Or, est-ce vraiment le cas ? Les discours ambients relèguent l'esclavage dans un passé lointain encore dans l'expansion coloniale : ce sont les négriers des XVII^e et XVIII^e siècles, les esclaves enchaînés dans les cales, vendus comme marchandises. Notre société moderne qui se vante d'être garantie des valeurs les plus hautes de l'humanisme, de la démocratie, et des Droits de l'homme (quelle signification au juste !), aurait-elle éradiqué l'esclavage ? Au moment où toute la classe politique dénonce l'avilissement de l'homme par l'homme, n'assisterait-on pas, au contraire, au retour de l'esclavage ?

Les philosophes du XVIII^e siècle ainsi qu'un imposant mouvement intellectuel et politique à dimension internationale (création de la Société des amis des Noirs en 1788, avec son équivalent en Angleterre et aux Etats-Unis), ont largement contribué à faire connaître les réalités coloniales et à populariser les thèmes esclavagistes. Cependant, les lobbies coloniaux (tel le Club Massiac, ou ceux des négociants) réussirent à repousser tout débat sur l'esclavage et la traite, invoquant la sacro-sainte justification économique. En marge des débats en métropole éclata une insurrection généralisée à Saint-Domingue en 1791, menée par Boukman, Biassou et Jean-François. Cette révolution noire joua un rôle déterminant. Car si, en août 1789, la France révolutionnaire avait proclamé les Droits de l'homme, elle n'avait pas étendu l'application des principes égalitaires à ses colonies (à cause du pouvoir des lobbies coloniaux). Les esclaves révoltés obtinrent leur liberté au bout de deux ans, le 29 août 1793, avec l'abolition de

l'esclavage et du Code noir. Il faudra encore attendre le 4 février 1794 pour que la Convention, sous la pression des députés noirs et métis de Saint-Domingue (représentation tardive, donc), abolisse enfin l'esclavage. C'est donc la résistance des esclaves à leur condi-

ON NE VOIT PAS
D'ESCLAVES ICI...
QUELS RÉSULTATS
CRÉERAIT-ILS ??



Convention, sous la pression des députés noirs et métis de Saint-Domingue (représentation tardive, donc), abolisse enfin l'esclavage. C'est donc la résistance des esclaves à leur condi-

tion inhumaine qui a joué un rôle essentiel dans la marche vers l'abolition, et moins le combat des révolutionnaires bourgeois de 1789, enfermés dans leurs contradictions, dénués comme à l'époque grâce à la traite et l'esclavage et perdant les Droits de l'Homme.

La fin de la République et l'avènement de Bonaparte marquent un terme à cette liberté : le décret du 20 mai 1802 rétablit l'ordre ancien à l'île, replaçant les Noirs dans la servitude. C'était un choix politique : Napoléon avait le dessin de reprendre une grande politique coloniale. La rivalité avec l'Angleterre s'était alors exacerbée. Au Congrès de Vienne en 1815, la traite négrière fut interdite par les puissances européennes. Le courant esclavagiste reprenait son essor. Malgré cela, la traite continua de manière illégale et déguisée : les négriers français et anglais « libéraient » les esclaves africains pour les ramener en Amérique selon des principes humanitaires.

Après 1830 et l'instauration de la monarchie de Juillet, le contexte changea rapidement. Les liens se renforçaient avec l'Angleterre, et une troisième loi abolitionniste fut votée le 22 février 1843. Les libéraux arrivèrent au pouvoir (tel Guizot), nouvelle génération d'anti-esclavagistes qui voulaient concilier leur idéal d'ordre et la nécessité d'assurer une extinction en douceur de la vieille économie coloniale. Toutefois, en 1843, l'esclavage fut aboli dans les colonies anglaises. La fondation, fin 1834, de la Société Française pour l'Abolition de l'Esclavage (SFA) accéléra le processus conduisant à l'émancipation. L'argument principal, autre que moral, était d'ordre économique : le travail libre était plus productif que le travail servile, le mode de gestion des plantations était archaïque, il y avait nécessaire de diviser le travail entre production de canne et fabrication de sucre dans des « succreries centrales », de généraliser une agriculture vivrière placée entre les mains des familles noires. La France des années 1830 était en effet enserrée dans une logique esclavagiste figée, soumise aux pressions d'un petit milieu de colons et d'armateurs, lobby encore puissant qui réussit à interdire tout débat entre 1834 et 1843.

Cette année 1843 marqua une rupture : des opposants républicains entrèrent à la SFA, dont Lamartine et V. Schœlcher. Ils ne voulaient plus d'une libération par étapes mais avançaient une mesure radicale. Ils lancèrent une campagne de pétitions soutenue par les jeunes socialistes, dont le mot d'ordre était : « Abolition immédiate ! ». Lorsque les journées de 1848 renversèrent le gouvernement de Louis Philippe, l'opinion était massivement devenue abolitionniste. En moins de deux mois, le Gouvernement provisoire de la République imposa la fin de la servitude, sans aucune étape transitoire. Tous les membres du Gouvernement provisoire appartenaient à la SFA, dont Arago qui fut Ministre de la Marine

et des Colonies, et Schœlcher, sous-secrétaire d'Etat aux

Colonies. L'urgence d'une réforme était politique et sociale : c'était, aux yeux de Schœlcher, le seul moyen d'arrêter un soulèvement général des esclaves semblable à celui qui avait conduit Saint-Domingue à l'indépendance lors

de la Révolution française. Le décret d'abolition fut signé le 27 avril 1848. Celui-ci devait être appliqué rapidement

afin de ne laisser aucun délai aux colons qui leur eut permis d'organiser une résistance concertée. Mais la révolte ne vit pas des colons, mais des esclaves qui, à Saint-Pierre de la Martinique, le 22 mai, ayant même d'apprendre l'existence des mesures gouvernementales, se soulevèrent,

contrignant les autorités à proclamer immédiatement l'émancipation sur toute l'île. Le même processus se déroula en Guyane : le 27 mai, le gouverneur y fut contraint de proclamer la liberté générale, alors qu'il ignorait les décisions prises à Paris. La Révolution de 1848, avec pour mot d'ordre la fraternité, permit ainsi à près de 250 000 esclaves d'être libérés.

Les grosses fortresses esclavagistes purent maintenir le système longtemps encore : Cuba, le Sud des Etats-Unis, le Brésil, continuaient même à accroître leur population servile pendant plusieurs décennies : jusqu'en 1865 pour les Etats-Unis, 1873 pour Porto-Rico, entre 1880 et 1886 pour Cuba, et enfin 1888 pour l'immense Brésil, dernier bastion esclavagiste. Il n'en reste pas moins que 1848 fut ce royaume temporel hors du processus. Il vint certes après la décision anglaise, mais la dépasse de beaucoup par sa radicalité ; il fit passer les colonies françaises de la servitude à la liberté, sans aucune étape intermédiaire. C'est cette soudaineté qui donne au mouvement encore aujourd'hui une puissance d'évocation que l'on retrouve seulement dans l'abolition initiale de 1794, toutes deux issues de révoltes, elles en portaient la marque : il aura donc fallu attendre près de soixante ans après la déclaration des Droits de l'Homme, pour abolir l'esclavage.

Mais 150 ans après, de lourdes interrogations subsistent autour de cette abolition sensée être « définitive ».

L'aggravation des inégalités, la déségalisation légale, conduisent tout droit vers un retour à des situations de dépendance qui s'apparentent bel et bien à des formes d'esclavage modernes. L'esclavage n'est pas seulement l'abusement le plus ignoble du racisme, il est aussi le résultat de mécanismes économiques qui conduisent à considérer l'être humain comme une marchandise. Or ces mécanismes-là ne sont pas abolis. L'esclavage moderne ne se trouve pas seulement en Afrique ou en Asie, où il est cependant le plus répandu, mais aussi dans les pays occidentaux où il est caché, où il se joue à huis clos. Le Bureau International du Travail (BIT) estime entre 100 et 200 millions le nombre d'esclaves à travailler dans le monde. De quelle commémoration s'agit-il aujourd'hui ? Celle des 150 ans d'une

It is also important to remember that the same conditions that lead to the formation of a primary tumor can also lead to the formation of metastatic lesions.

The one thing that seems to change
indefinitely with your individual taste
is the way you like to drink beer.
Some people like it cold, others like it
frozen. Some like it dark, others like it
light. Some like it strong, others like it
weak. Some like it with a meal, others
like it with a sandwich. Some like it
with a meal, others like it with a sandwich.
The point is, there's no right or wrong
way to drink beer. It's all about personal
preference. So go ahead and try new
things, experiment with different styles,
and find what works best for you.

“*Don’t you remember
when we were young?*”

Die Auswirkungen der sozialen und politischen Veränderungen auf die Lebensbedingungen und die Gesundheit der Bevölkerung sind nachweislich vielfältig. Sie äußern sich unterschiedlich in den einzelnen Altersgruppen, so dass die Ergebnisse der Erhebungen nicht direkt vergleichbar sind. Die Ergebnisse der Erhebung mit dem Befragungsgutachten 2000 zeigen jedoch, dass die Lebensbedingungen und -bedürfnisse der älteren Bevölkerung in den letzten Jahren deutlich verbessert wurden. Dies gilt insbesondere für die finanzielle Sicherung und die gesundheitliche Versorgung. Die Ergebnisse der Erhebung mit dem Befragungsgutachten 2000 zeigen jedoch, dass die Lebensbedingungen und -bedürfnisse der älteren Bevölkerung in den letzten Jahren deutlich verbessert wurden. Dies gilt insbesondere für die finanzielle Sicherung und die gesundheitliche Versorgung.

and the other two were
the same. The first
was a very large
one, and the second
was a smaller one.

Des mœurs dans la tête

卷之三

A black and white photograph showing a person's arm and hand reaching towards a wall covered in horizontal lines, possibly a chalkboard or a wall of text.



Un an de syndicalisme offensif !

Février : les étudiants n'ont pas tous la même chance de réussite. Un fossé se creuse entre diverses catégories d'étudiants. Il faut donc une aide sociale adaptée pour une véritable justice sociale à l'université. C'est en ces termes que Karine Delpas, présidente de l'UNEF, a lancé début février, au cours d'une conférence de presse, deux semaines d'actions sur l'aide étudiante. (signature de cartes-pétitions, débats en amphithéâtre, déblocage de fonds pour l'aide d'urgence...)

Justice sociale

Février : lancement de la campagne des élections aux CROUS (Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Sociales). L'UNEF axe ses revendications autour de la "justice sociale". Le système actuel ne répond plus aux enjeux de notre temps. Celui des bourses est à repenser. Il convient cependant de garder le principe de l'inégalité de la somme versée pour corriger les différences de revenus des parents. En définitive, nous voulons, à travers ces élections, revoir à la hausse la justice sociale, pour permettre que tous ait la même chance de réussite à l'université.

Mars : prison ferme pour un colporteur d'affiche du FNJ qui avait tiré sur des militants de l'UNEF. Le 9 Avril 1994 au soir, à Montpellier, des étudiants de l'UNEF sortent d'une réunion qui s'était tenue à la fac Paul Valéry. Ils sont agressés,

poursuivis et essuient un coup de feu. L'UNEF de Montpellier dépose plainte et se porte partie civile. L'auteur de la fusillade, Nicolas Arnoux, et l'un de ses complices, Dominique Minuzzo, sont interpellés par la police. L'un est porteur d'un pistolet à grenade, l'autre d'un poing américain. L'UNEF continue à combattre racisme et fascismes.

Anti-fascisme

Mars : Une dizaine de militants de Renouveau étudiant (syndicat du Front National) s'installent dans le hall de la fac de lettres de Nîmes. Ils distribuent un tract pour les élections universitaires. Une distribution "musclée" puisqu'ils bloquent l'accès aux amphithéâtres, intimident et frappent les étudiants qui refusent leurs tracts. "L'an dernier, après une intervention musclée de RE dans un colloque organisé par l'université, les élus UNEF ont fait voter une motion condamnant sans appel ce genre d'attitude. Notre motion a été très édulcorée par le doyen de la Fac," explique Jean, militant de l'UNEF à Nîmes.

Juin : à l'appel de l'UNEF, une cinquantaine d'étudiants, ont envahi symboliquement une résidence privée pour étudiants, réqui-

**Demandez-nous
Le Guide de
l'étudiant 98/99
- 20 Fr -**



sitionnant de la même façon 2 000 logements de la fac pasque. Par cette action, l'UNEF espérait attirer l'attention sur la question de l'hébergement des candidats aux CAPES.

Juillet : début de l'opération SOS-Inscription. Nous recensons à ce jour, dans la région parisienne, près de 1 000 dossiers de jeunes bacheliers en voie sans issue, auxquels doivent venir s'ajouter près de 500 refus d'inscription en STAPS. En province, l'UNEF a recensé environ 2 500 jeunes en galère, avec des records en psycho, LIA, et bien sûr STAPS...

L'opération SOS-Inscription ne fait que commencer. Nous invitons les jeunes bacheliers à ne pas rester isolés, et à s'informer auprès des étudiants de l'UNEF de leur université. Et cela, tout au long de l'année. L'an dernier, grâce à l'opération SOS-Inscription, 5 000 jeunes avaient ainsi réussi à obtenir gain de cause. Restent évidemment les moyens supplémentaires à débloquer pour que l'université puisse ensuite accueillir dignement les nouveaux bacheliers.

Manuel.

Le journal des Collectifs des Etudiants de Nantes-Unef

**attali, hallali,
établissement**

"Il y a plusieurs degrés dans le renoncement, jusqu'à l'approbation.
F. Mitterrand

Il fut un temps où quelques jeunes de 20 ans (garçons ou filles) quittaient la quête normalité dorée de leurs études universitaires, pour affronter la dure mais fortifiante école du travail, entendons l'usine. L'école... C'était il y a déjà plus de 30 ans heureux temps qui celui de cette contestation sans rivages qui se souvenait largement de sa propre radicalité. Et voilà que nos anciens vingtaine nous reviennent certes passablement vieillis, rabougris même par le mauvais vin de la vie, les illusions, les défautes et autres renoncements. Assurément ce ne sont plus les mêmes.

(suite page 3)

Scandale de la MNEF, rapport Attali sur l'université, augmentation du prix du ticket TAN...

Passe à l'action...



tionnellement dans la plupart des sites universitaires, l'UNEF défend partout, dans la lutte comme dans les instances de représentation universitaires, les intérêts de tout-e-s les étudiant-e-s. Reprendre l'initiative ne tient qu'à nous! Imposons une autre conception de l'université!

**CEN
UNEF**

Collectif des Etudiants de Nantes-UNEF
Lieu des associations, Faculté de Lettres et Sciences humaines, BP 81 227, 44 312 NANTES cedex 3
tél : 02 40 59 14 45 / 36 15 UNEF

Scandale La Mnef dans la tourmente

Le mois d'août 1995 a été marqué par une crise importante au sein de la Mutualité nationale des étudiants de France (Mnef). Elle est la première mutuelle étudiante française, mais celle aussi qui connaît le plus de difficultés. Bien souvent, à leur arrivée à l'université, les étudiants sont bien accueillis et font un choix quant à l'affiliation à une mutuelle. Mnef et Smef sont également en tout point identiques, proposant les mêmes taux de remboursements, et les mêmes formes de services. Pourtant, à cette rentrée universitaire, les nouveaux étudiants se sentent tentés plus facilement vers l'une que vers l'autre. La Mnef traverse une grave crise. Une crise qui pousse la tête fatale.

L'argent

Plusieurs organisations de crédits étu-

diens, inspection générale des affaires sociales, j'en reviens certaines zones d'ombres dans la gestion de la Mnef. L'homme qui est mis en cause dans cette affaire est Olivier Spethko, directeur général de la mutualité depuis 1983. On parle d'indemnités d'honoraires pour certains administrateurs proches de Spethko, d'attributions de marchés de millions de francs sans aucun rapport à la concurrence, d'investissements à forte valeur dans certaines filiales dépositaires. Et tout cela sur fond de politiques publiques telles que la Mnef est depuis longtemps un bastion socialiste. Elle a même fermé certains de ses actuels dirigeants (Jean-Christophe Carré, Jean-Marie Le Guen...). Et les étudiants de l'Urfc (il est une présence très importante au sein du conseil d'administration).

La gestion de la Mnef sera l'objet d'un article plus approfondi dans le prochain numéro du Hely. En attendant, pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

David

Qui vont donner les 820 000 étudiants affiliés à la Mnef ?

Bientôt les élections

Démocratisation

Il est temps que les étudiants se réapproprient leur mutualité. Si la Mnef est effectivement dirigée par une étudiante, et si les étudiants sont bien présents au sein des conseils d'administration, il n'en reste pas moins qu'ils sont totalement dépourvus de pouvoir. La Mnef devient plus en détail dans son prochain numéro sur ce scandale mutualiste. Cependant, l'Urfc lance dès déjà un appel pour que l'ensemble du mouvement étudiant s'inscrive autour d'un projet mutualiste. Nous estimons nécessaire de renforcer la mutualité des étudiants, et nous提倡sons la transparence sur les profits et les investissements. L'Urfc propose de donner plus de pouvoir de décision aux étudiants. Le mouvement syndical étudiant doit être partie prenante de la gestion de la Mnef.

Bientôt les élections

Le mois de décembre aura lieu les élections aux conseils centraux. Il suffit pour les étudiants élire leurs représentants syndicaux au sein du Comité d'Administration (CA), du Comité Scientifique (CS), et du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU).

Le CA va jouer le rôle de déterminer la politique de la mutualité. Ainsi la Europe va-t-elle les préoccupations des étudiants.

Le CS est chargé de réglementer les modalités d'attribution des bourses et bourses. Il est nécessaire que des étudiants soient élus.

Le CEVU est chargé de réglementer les modalités d'attribution des bourses et bourses. Il est nécessaire que des étudiants soient élus.

Ide sociale, lois discriminatoires, conditions d'études. Face aux problèmes qui peuvent entraîner la ren-

tre, l'important est de ne pas rester isolé et d'agir ensemble. Nous espérons faire évoluer nos étudiants, nous souhaitons impérativement qu'ils réalisent ce qu'ils ont été chargé de faire.

problème à toutes le faire.

Un S.G.S.-Aides Sociales pour financer les fonds des Urfcs et délivrer des bourses, un S.G.S.-Bourses pour financer les fonds des Urfcs et délivrer des bourses, un S.G.S.-Hébergement pour financer les fonds des Urfcs et délivrer des bourses.

Un Zero Exploitation faire valoir les revendications pour empêcher l'exploitation d'étudiants migrants et pour libérer des fonds des associations.

Un S.G.S.-T.B. pour dévaluer les cours surchargés par l'exploitation des bourses au bénéfice de Karine

Cités-U rénovation d'urgence

cen



(suite de la page 1) car le 01 — commandé dès 7 — change, au 01 mai. Il fallait sortir du court 01. Il nous rendait comme un mauvais héritage de ces formes anciennes d'écriture. Nous l'avions compris, je parle ici du rapport hyperposé qui mal nous parlait du 7. Au 01 mai (ou previous).

Le 7 nous échappait alors que lui-même fut bien contrôlé, puis nous nous trouvâmes dans ce qu'un tel rapport ne sait pas : il se construit, tout

au plus. Il se fait une synthèse, il faut qu'il soit entier — compensé (Marx), une sorte de tous les autres rapports et autres différents projets possibles, à faire enseigner à d'autres que le rapport nous fournit une sorte de grammaire universelle, génératrice pour les peintres, de tout rapport qui voudra se présenter comme tellement possibles. D'où ce tableau de divers éléments, sorte de traité de la théo-

rie. D'où le système 3-5-8, qui s'apparente plus au Xème, à une sorte d'algèbre mystique-topologique, où une infinité nombre de rapports. Par ce moyen numérique, on peut nous indiquer ce que devient le système universel du fait, un appartement fait à trois formes, d'où s'extraîtra la forme de la forme, du Modèle-Basic quoi. Et cette architecture est constamment dépendante du

problème de l'échec des premiers cycles. Si, si, on y croit.

Vincent

Pour plus d'info :
• le rapport Attila est disponible. Demandez-le nous par courrier.

• La bandoulière Zeste, La NEFU n°2, 1997.
• Amphi du Amphitheatre, La NEFU n°4, 1998.

LE RAPPORT ATTALI

Peut-on parler de rentrée 1998 agitée ? Oui, sans aucun doute. Les lycéens ont inauguré une période riche en contestation dans l'éducation nationale. Tout le monde ou presque s'attendait à ce que cette agitation poursuive son petit bonhomme de chemin dans les facs. Or, surprise, les étudiants se sont fait très discrets. Pas de mouvements de grande ampleur, pas de défilé monstre, pas de coordination nationale, ni plusieurs d'ailleurs... Pourtant, c'est bien d'agitation dont il a été question dans de nombreuses universités françaises, à la fin de l'année 1998. Une agitation diffuse, désordonnée, spontanée aussi, qui n'avait sans doute pas pour les médias la même importance que la tranquille normalité du mouvement lycéen. Pourtant, les enjeux sont tout aussi importants, si ce n'est plus.

La contestation.

Le 19 Novembre, Claude Allègre réagissant aux mouvements d'étudiants à Toulouse et à Montpellier, réaffirmait son «attachement au service public». Le 24 Novembre, Toulouse comptait encore des centaines de manifestants. Le 10 décembre il dépassait cette fois le millier. A l'origine de ce mouvement

de contestation : l'organisation de débats et de réunion d'information par l'UNEF sur le contenu du

NON AUX CARTABLES TROP CONS !



Le rapport Attali est disponible envoyez-nous vos coordonnées + 15frs en timbres

Réunion-débat sur le rapport Attali
Jeudi 14 Janvier-17h
Amphi 4 en Censive.

plan Attali. Tout cela combiné à des conditions de rentrée de moins en moins reluisantes, il n'en fallait pas moins pour que de nombreuses facs se sentent concernées. Au mois de Décembre, le mouvement s'étend : Albi, Limoges, Pau, Nancy, Paris, Nice, St Brieuc, Rouen, Caen, Amiens, Rennes... avec partout des assemblées générales, des réunions d'information, des manifestations, des occupations de la fac... Plusieurs temps forts durant cette mobilisation:

* le 10 décembre : à Toulouse

c'est plus de 3 000 étudiants et enseignants qui manifestent avec des slogans tels que : épouer que les lois du marché ne soient pas celles de la faculté !, notre matière grise n'est pas à vendre... A Rennes, on a vu plus de 2 000 étudiants de lettres et sciences humaines débattre en Assemblée générale. En vain, ils ont dénoncé d'entrée de la culture de l'entreprise à l'université, le désengagement financier de l'état. Dans la foulée, ils ont occupé le bâtiment de la présidence de l'université.

* le 15 décembre : c'était la journée nationale d'action à l'occasion du vote du Budget de l'enseignement supérieur. A Rennes, ce sont à nouveau 5 000 étudiants qui ont manifesté. Les étudiants de Paris ont presque fait aussi bien avec 4 000 manifestants... Ce qui ressort un peu partout, c'est la volonté des étudiants d'être consulté rapidement sur 3 domaines : le plan Attali, U3M, et le plan social étudiant.

A Lille, les présidents d'université prennent des engagements...

Le 10 Décembre 1998 se tenait à Lille un colloque sur l'aide sociale et la citoyenneté à l'initiative de la Conférence des Présidents d'Université (C.P.U).

Après une assemblée générale, 300 étudiants de Lille s'étaient regroupés, à l'appel de l'UNEF-Lille (AGEL-UNEF), dans le hall du colloque. Vers 16h, ces 300 étudiants ont investi le colloque, notamment pour demander le retrait du rapport Attali et interpeller la CPU sur son rôle dans l'application de celui-ci.

Sur la proposition de la Présidente de l'UNEF, Karine DELPAS, présente dans la salle, une Assemblée Générale

improvisée s'est tenue, où les étudiants en colère ont pu interroger la CPU et notamment son président, Bernard ST GIRON qui a accepté de s'asseoir à la table de discussion. Celui-ci, seul à la tribune, a donc répondu à leurs questions, à leurs interpellations.

B. ST GIRON a ainsi été amené à dire que la C.P.U ne partage pas nombreux points du rapport Attali, dont notamment les pôles d'excellence... Voici quelques premières réponses qui vont être un point d'appui pour les étudiants des universités où l'administration veut faire passer des directives inspirées du rapport Attali.

Le NEFU



Le NEFU n°7 (Hiver 1998/1999)

Le NEFU

n°7 Le NEFU 1Fr
Le journal des Collectifs des Etudiants de Nantes-Unef

Extrait droit :
LA DÉROUTE DES FACHOS

A LA FAC ?

Les étudiants Nantais aux urnes :

**LES RÉSULTATS,
LES COMMENTAIRES
DES ÉLECTIONS DE
DÉCEMBRE...**

Culture :
**Jean-françois RICHET
UN CINÉASTE ENGAGÉ !**

**PAS PLUS
DE 35 CHEFS
D'ENTREPRISES
PAR CLASSE !...**

Attali
CONTRE TOUS LES ETUDIANTS !

Que nous réserve le rapport qui a déclenché des mouvements d'étudiants un peu partout en France durant tout le mois de Décembre...

**cen
nef**

Le NEFU n°7 (Hiver 1998/1999)

Contact

CEN-UNEF

Local des associations

Fac de Lettres et sciences humaines, BP 81 227

44 312 NANTES cedex 3

tél 02 40 89 14 48

mail: nuelma@europost.org



INTERNET

[http://
www.unef.eu.org](http://www.unef.eu.org)



Editorial

C'est arrivé près de chez vous...

Elections au Ca-Cevu : l'Agen, minoritaire, rafle la mise; l'Unef-ID, majoritaire, perd la face; le Cen-Unef s'enfle; l'Uni se ramasse. Et après ? Fêtes de Noël et du Nouvel An passées, que reste-t-il de tout ça ? Des responsabilités et beaucoup d'inquiétudes.

Des responsabilités pour nous, d'abord. Le Cen-Unef obtient 1174 voix. Ca et Cevu confondus et 4 sièges (1 de plus qu'il y a deux ans). Bien peu de choses si l'on sait que les conseils comptent 34 élus étudiants, mais assez pour pouvoir informer les étudiants afin que, si nous ne parvenons pas à nous opposer à certaines décisions prises dans les conseils, ils puissent eux réagir et défendre leurs droits. A nous de vous mettre au courant, à vous d'être à l'écoute pour prendre ensuite vos affaires en mains. C'est votre responsabilité à vous car seuls, nous ne pourrons pas grand chose.

Et justement voilà que se

MAINTENANT
ON FAIT LA
RÉVOLUTION



Trouilles, angoisses et sueurs froides : bonne année 1999 !

Des inquiétudes ensuite, et des inquiétudes surtout. Vous avez eu droit à une rentrée fracassante en Octobre (même si l'Unef-ID prétend le contraire, sans rire) : comment sera celle de février ? Sans vouloir être pessimistes, nous pensons qu'on peut redouter le pire : des TDs surchargés,

des emplois du temps aussi provisoires qu'impossibles à suivre (chevauchement de cours) et qui ne seront définitifs qu'un mois plus tard, ... Combien de temps encore les étudiants supporteront-ils la pénurie ? Combien de temps encore l'Etat ignorerait-il son devoir qui est de donner à chacun la possibilité d'étudier dans de bonnes conditions, à la fac comme au lycée, et d'étudier ce qu'il veut (philosophie, droit,...) quelles que soient ses origines sociales (ou nationales d'ailleurs) ? Seulement voilà, l'Etat ne veut pas payer pour l'éducation, alors il bloque le budget et réforme, réforme encore, et réforme toujours, depuis longtemps et sans que cela ait arrangé quoi que ce soit.

Et justement voilà que se PAS CE SOIR J'AI MAL AU CRANE le rapport voudrait aussi autoriser les entreprises à financer les universités, avec des opérations de mécénat. Imagine-t-on un don absolument désintéressé de la part d'une entreprise privée ? Il faudrait être fou !

Allègre n'est pas fou, et peu à peu l'Etat cherche à vendre l'université. Il ne continuera à financer que quelques «pôles» réservés à une élite sociale. Dites-donc, est-ce que cela ne vous rappelle pas le modèle américain ?

Matthieu

Le NEFU n°7 (Hiver 1998/1999)

nef

Actualité

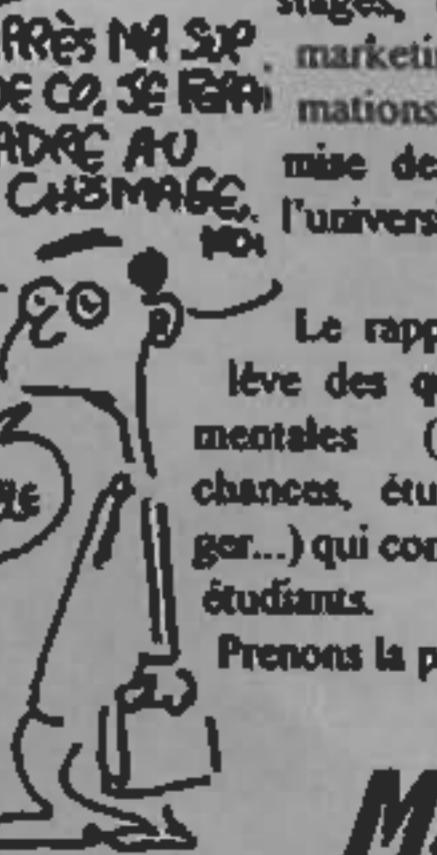
LE RAPPORT ATTALI ®

Le rapport Attali, remis au printemps dernier, constitue le socle de la réforme de l'enseignement supérieur, que souhaite lancer notre bon ministre de l'éducation, j'ai nommé Allègre «le mangeur d'enfants». Ce rapport a aussi été au cœur de la contestation étudiante de fin d'année. Il préconise notamment une «clarification» des cursus, une harmonisation des diplômes, un rapprochement des universités et des grandes écoles... Qu'en est-il plus précisément ?

La commission Attali.

Attali n'a pas rédigé son rapport tout seul. Il s'est entouré de nombreuses personnalités. Parmi ces dernières, notons la part importante accordée aux chefs d'entreprises : Michel-Edouard Leclerc, qui ne passe pas inaperçu, mais aussi Francis Mer, PDG d'Usinor, Jérôme Monod, président du conseil de surveillance de Suez-Lyonnais des eaux, etc. Par un heureux hasard, Attali commence par remarquer dans son rapport que «la multinationale et Leclerc ont besoin de fabricant de logiciels élevés en batterie, et de vendreuses, et certainement pas de philosophes - la preuve : lui, Attali est chargé de penser pour eux» (Charlie Hebdo 09/12/98). Pourtant, tout avait bien commencé pour le rapporteur de la commission...

FAITES DES ÉTUDES



Le rapport Attali soulève des questions fondamentales (inégalité des chances, étudier à l'étranger...) qui concernent tous les étudiants.

Prenons la parole !

Manuel

Le NEFU n°7 (Hiver 1998/1999)

DES P'TITES BRÈVES

Paradoxe.

Licence-Maîtrise-Doctorat) afin, selon eux, d'avoir des diplômes plus adaptés au marché du travail. Autre bonne idée d'Attali : remettre en question la validité des diplômes tous les dix ans, afin de créer un peu d'émulation sans doute.

Flou artistique.

Face aux premiers mouvements de contestation, Allègre s'est fendu d'une déclaration, le 30/11/98. Il a garanti qu'«aucun diplôme existant ne sera supprimé, c'est-à-dire, ni le DEUG, ni la Maîtrise, ni le DEA. De plus, alors qu'une sélection à Bac +3 était proposée, le Ministre ne prend aucune décision et dit que cette solution fait l'objet de discussions.

D'après cette déclaration, on se rend compte que le ministère a du tenir compte de la mobilisation étudiante. Pour autant des risques majeurs demeurent : le risque stérile à bac +3 n'est pas écarté, et nous devons nous battre pour la libre inscription en maîtrise et en DEA. Le ministère reste muet ou entretient le flou sur

l'introduction de 6 mois de stages, de l'esprit de marketing dans nos formations, de la main-mise des entreprises à l'université...



Rire ou pleurer.

Les étudiants de lettres et de Staps qui réclament depuis plusieurs années des locaux, des profs et des moyens seront ravis d'apprendre que l'université a décidé la reconstruction des facultés... de médecine et de pharmacie (Ouest-france du 24/12/98). Qu'ils se rassurent : cette année, comme depuis longtemps, les problèmes de pénurie en fac de lettres et de Staps restent des «priorités»...



U

Elections

LA PLUS FORTE PROGRESSION POUR L'UNEF !

20% des étudiants nous ont accordé leurs suffrages.
Défaite en revanche pour l'Unef-id qui perd 4 sièges...



CEN-UNEF - est-ce l'effet «Coupe du Monde» gagne un siège, obtient la majorité des voix en Lettres et Sciences Humaines HISTORIQUE ? Faire encore mieux aux prochaines, voilà l'objectif.

Les commentaires.

Le jeudi 10 Décembre ce sont près de 22 000 étudiants qui auraient du aller voter, afin de désigner leurs représentants au CA, au CEVU, et au CS de l'université. Je dis «auraient du aller voter» puisque seulement 2 631 d'entre eux ont jugé utile de se déplacer. Soit environ 11,5% de participation. C'est mieux que la dernière fois (8,9%) mais ça reste catastrophique. Mon propos ici ne sera pas d'expliquer le faible taux de participation. J'invite cependant chacun d'entre nous à en tirer toutes les conséquences qui s'imposent.

Les résultats.

L'A.G.E.N. rafle 12 sièges, l'Unef-id se prend une veste et perd 4 sièges (il en a 11 contre 15 précédemment), ils ne disposent donc plus que de 9 sièges au CA et au CEVU. L'Uni perd un siège, ça fait toujours plaisir, quant à Université 2000 pas de changement. Le

seurs étudiants. Navrant ! Notons aussi la très forte présence de l'AGEN en Lettres le jour des élections. Avec légèreté et distinction (ou paroles !), ils ont littéralement inondé le hall de l'Entre de leur propagande insipide. Une tactique de bulldozer que l'on doit à la très net désapprobation des étudiants de lettres et sciences humaines vis à vis des corps. Continuez ! Unisio tel Arlette Laguiller, les militants (à la petite semaine) de l'AGEN restent fidèles à leur idéal puisque leur thème de campagne ne varie pas d'un iota d'une année sur l'autre : l'apolitisme. Eux sont indépendants et se dégagent de toute influence politique. Nous nous sommes la minorité engagée qui avons envie de faire plaisir à un parti politique; normal, quand on sait que nous restons largement politiques. Vous avez pas vu mon chateau ? Il y a un instant je l'avais entre les dents.

HUMOUR

L'AGEN réinvente la «victoire» électorale.

L'Agen a gagné les élections au CA et CEVU avec 1882 voix, soit près de 500 voix de moins que l'Unef-id. Elle devance ces derniers de 2 sièges. Rappelons que l'Agen a raflé les 3 sièges de santé en étant la seule liste présente. L'Agen agira-t-elle contre le manque de représentativité des élus aux conseils centraux ? On se fait un tonus et on en reparlera...

Pour l'Unef-id, si sur d'elle, si confiant en la victoire (sic)... De fait, c'est bien elle qui remporte ces élections en terme de voix, mais sûrement pas en terme de sièges. Qu'est-ce qui peut expliquer cette déconfiture lamentable ? Leur absence sur le terrain bien sûr. Que cela soit au moment des élections (ils ne se sont réellement manifestés que le jour du scrutin) comme tout au long de l'année, manque de personnes ou manque de motivation (ou les deux) ? Un truc aussi gay qu'un vieux mûr d'usine est venu apporter la touche finale à un tableau qui n'était déjà pas vraiment réjouissant.

Faut-il se réjouir pour autant, d'une perte de 4 sièges pour l'Unef-id ? Non, évidemment non, puisque l'on sait que ces sièges sont une grande partie revenus à l'AGEN, et que notre conception de l'université reste, malgré tout, plus proche de celle de l'Unef-id que celle des corps lobotomisées aux tonus. Par ailleurs, on ne peut que se féliciter si le report des voix perdues de l'Unef-id s'est effectué en notre faveur. (et sous bien des aspects, cela semble être le cas.)

Lors de la rentrée universitaire, l'UNEF s'était attachée, seule, à dénoncer les mauvaises conditions d'études liées à la semestrialisation. De nombreux étudiants étaient alors venus nous trouver, pour nous demander pourquoi nous n'agissions pas de concert avec l'Unef-

id. Nous avions dû alors leur expliquer que cela n'était pas faute de leur avoir proposé. Notre attitude dans les conseils sera rigoureusement la même. Nous refuserons radicalement toute cogestion de la pénurie universitaire et nous demeurerons prêts à travailler avec l'Unef-id du moment que celle-ci reste fidèle à ses engagements fondateurs. Notre démarche unique s'inscrira dans la perspective de se battre pour un enseignement de qualité, pour la justice sociale et contre toute forme de discriminations à l'université comme dans la société tout entière.

Dossier réalisé par Matthieu & Manuel

HUMOUR

Un pacte officiel ?

Elections du Crous 1998 : l'Uni fait 284 voix, Ite (Renouveau étudiant) en fait 92. Elections au CA et au CEVU, toujours en 98 : Ite est absent, et l'Uni obtient 748 voix en tout. Divisez 748 par 2 (parce que scrutins au CA et au CEVU sont mélangés), et vous obtenez 374, le nombre approximatif de votants pour l'Uni. Comparez avec l'addition des deux premiers chiffres (284+92=376) et vous obtenez la preuve d'un excellent report des voix entre la droite et l'extrême-droite. Question subsidiaire : à quoi servait la campagne de l'Uni contre le pacte avant les élections ?

POUR L'ACTION COLLECTIVE !

4 élus du CEN-UNEF siégeront dans les conseils de l'Université :

- Pour le C.A
(conseil d'administration) :
 - Guillaume Grangiers
 - Licence d'Histoire
 - Julie Passant
 - Doug L.E.A.

► Pour le C.R.V.U.
(conseil des études et de la vie universitaire)

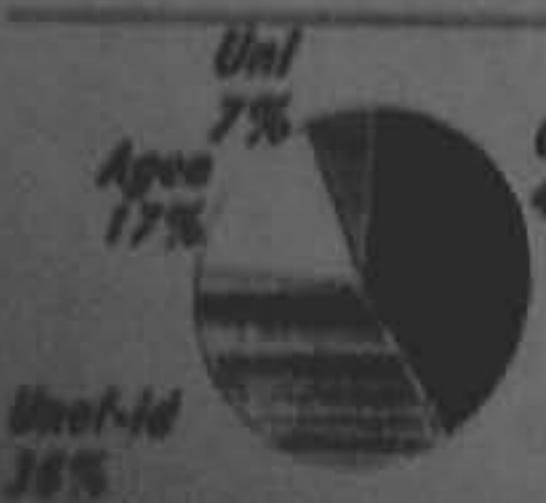
- Manuel Canivet
- Doug Histoire
- Mélanie Engelhardt
- Licence LL.C.E.



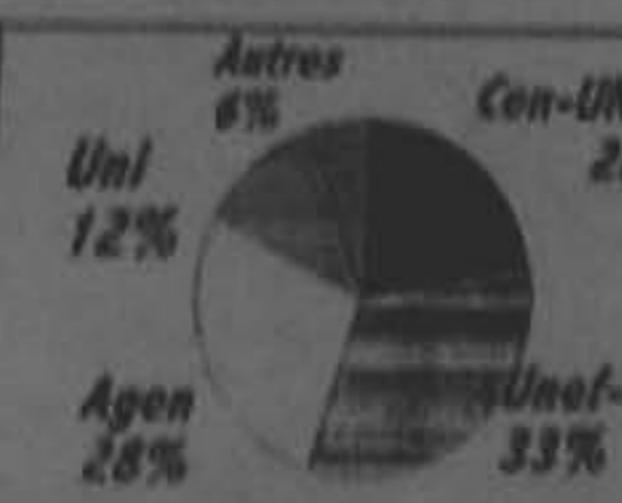
Conformément à nos engagements nous vous tiendrons régulièrement informé des débats et des décisions qui se tiennent dans les conseils.

NOUS COMPTONS SUR VOUS !

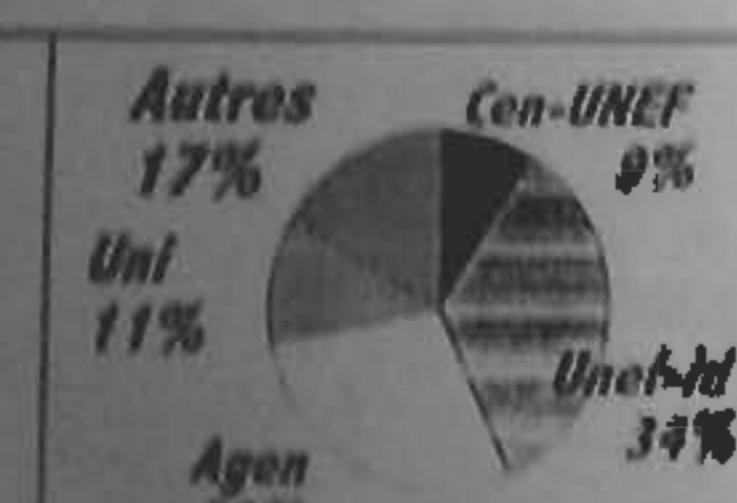
Les véritables avancées en terme de démocratisation de l'université, l'accès à un enseignement de qualité, la justice sociale ne seront possible que par l'action collective des étudiants.



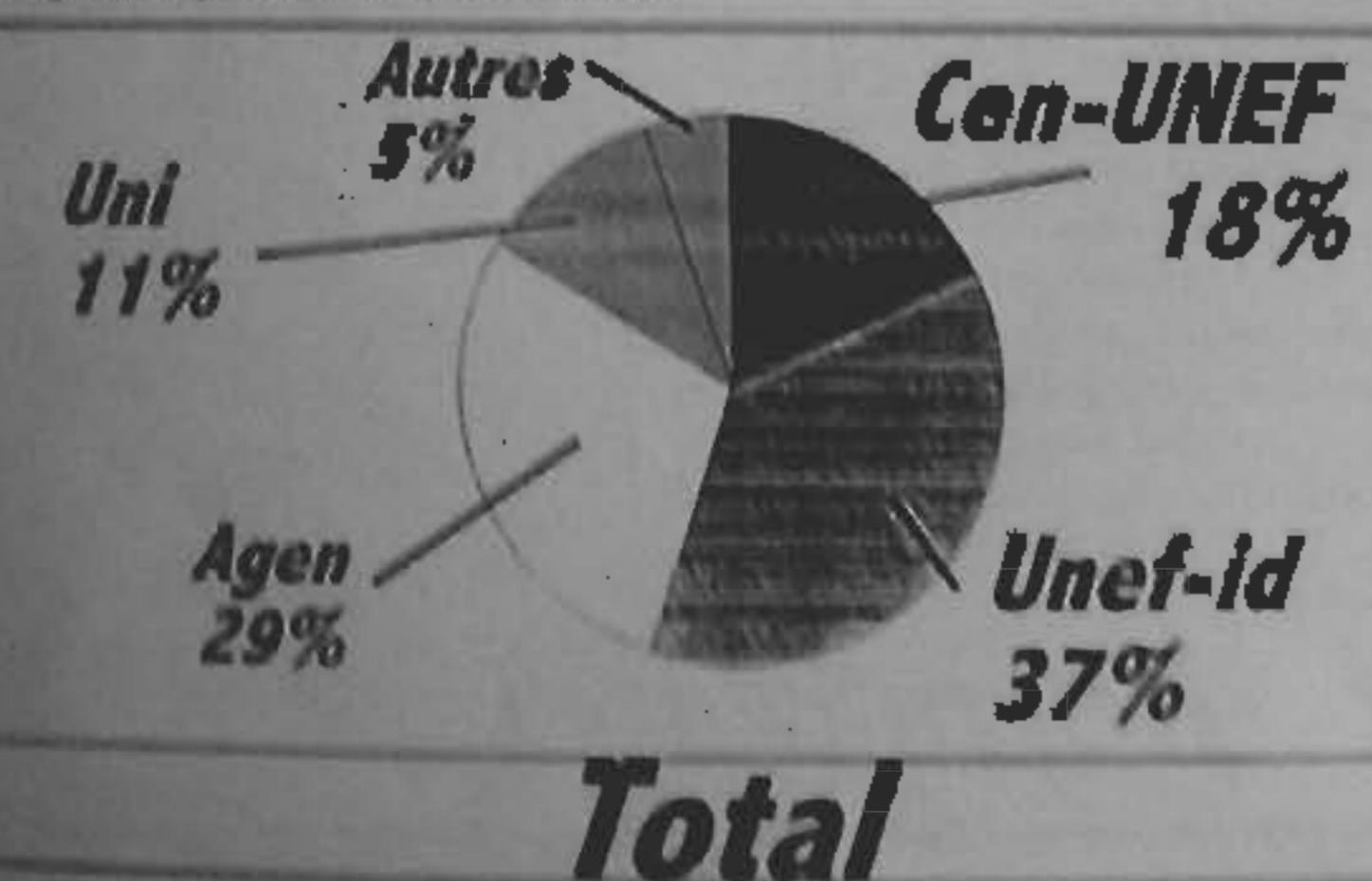
LETTERS ET SCIENCES HUMANI



SCIENCES ET STAPS



DROIT ET SCIENCES ECONOMIQUES



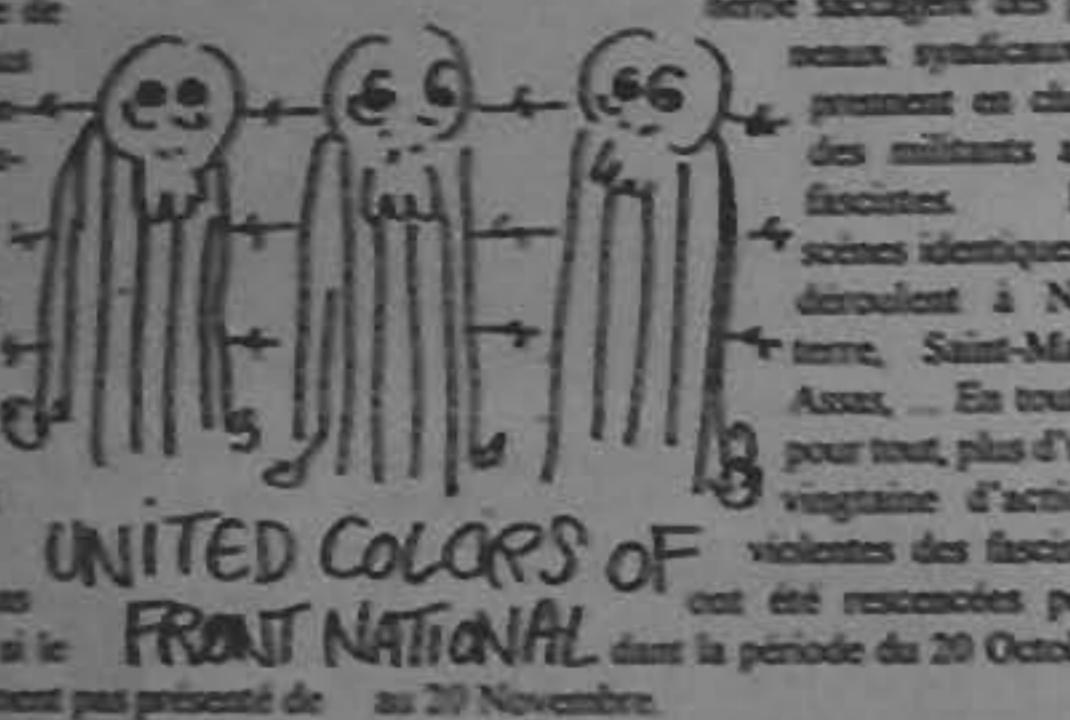
SALE PERIODE POUR LES FASCISTES !

Le y a de cette matinée un an, aux élections du CROUS, nous avons le droit à une liste de Renouveau Sud (branche étudiante du FN), modestement intitulée: Crous stan. Cette année, pour les élections aux conseils centraux, les listes n'ont fait encore plus discrètes, puisqu'elles n'ont même pas présenté de liste. Grand bien leur en a pris ! Cette déroute s'inscrit dans un cadre de défaite beaucoup plus vaste, celle de l'extrême-droite dans son ensemble. Le Front national se scinde en deux camps, Millon se fait gicler de son poste de président de région. Pinochet est en passe d'être jugé, bref c'est Nod !

Pour autant tout n'est pas gagné. Au niveau local, si le Renouveau n'a effectivement pas présenté de liste, il n'en reste pas moins que leurs électeurs sont toujours là. Mathieu, m'a ainsi donné un petit cours sur le report des voix aux élections. Ses hypothèses sont pour le moins troublantes. En mars 98, lors des élections du CROUS, l'UNI (la droite universitaire) réalise 284 voix. Le RE lui, ne réuni que 92 voix. Le 10 décembre dernier, l'UNI passe de 284 à 374 voix soit... 90 voix en plus. A vous de tirer les conclusions qui s'imposent.

Ailleurs

A Paris les fascistes se déchaînent, et notamment sous l'impulsion du GUD (Groupe Union Défense). Le 28 octobre devant la dizaine d'entre eux tractés. Bilan : 2 talisés. (L'un avaient refusé les tracts. Le 3 Novembre, ce sont une trentaine de militants du Renouveau



UNITED COLORS of
FRONT NATIONAL, dans la période du 20 Octobre
au 20 Novembre.

Une extrême-droite multiforme.

Nous devons nous méfier : FNJ et RE n'ont plus l'exclusivité du discours fasciste à l'université. L'extrême-droite plurielle existe.

C'est le dernier défilé du premier mai du Front National qui a marqué son acte de naissance officiel. Pour la première fois, le FNJ était séparé du RE, lequel faisait entendre bruyamment sa différence en queue de manif en clamant des slogans antisémites. Le GUD, lui aussi présent lors de ce défilé de fachos, a lancé un appel en direction des militants du Front à le rejoindre dans d'autres «activités parallèles», je cite (et croirez bien que ça me fait mal) : «Goebbels disait : le nationalisme est une affaire d'actions et non de mots. Alors rejoignez-nous.» Il est clair que la complexité du phénomène demanderait une analyse plus détaillée. Comptez sur nous pour vous tenir informé des méfaits des nazillons à la fac. Parce que mieux connaître son ennemi, c'est mieux le combattre !

Herm@S



Les fascismes tenteraient-ils de revenir en Sorbonne ? Le 28 octobre, le GUD y a fait un rapide passage. Bilan: deux étudiantes à l'hôpital. La mobilisation qui a suivi a montré la détermination des étudiants. Elle a culminé avec une AG de protestation ampli Richelieu le 4 novembre. Depuis, une tentative du FNJ à Toulouse a été mise en échec par la réaction immédiate des étudiants. Même chose en Sorbonne un peu plus tard pour des militants de l'Action française. Nous avons réagi en expliquant aux étudiants qui prenaient leurs tracts qui ils étaient. Ils n'ont pas insisté. La vigilance s'impose donc.

*Trait d'Union. Le journal mensuel de l'UNEF Paris IV (AGEPS)
Numéro 5 novembre-décembre 1998*

LE CINEMA RADICAL DE J-F RICHET.



C'est pas toujours du cinéma !

Le Dimanche 13 Décembre, un adolescent de 17 ans a été abattu par la police, alors qu'il tentait de prendre la fuite, suite à un vol de voiture. Le meurtre de l'adolescent a agité le quartier du Mirail à Toulouse par une flambée de violence. Pendant deux soirs de suite des heurts ont opposé les jeunes des quartiers populaires avec les forces de l'ordre. Plus d'une centaine de vestes incendiées, des dizaines de policiers hospitalisés.

Mais, pour le magistrat en charge de l'affaire il n'y a pas eu bavure, puisque «l'élément intentionnel n'apparaît pas en l'état.»

Un film (l'Inquis) devient un condensateur des images d'actualités du monde entier, prend une dimension, le tend à la petite île qui se tient à côté d'elle, prend ensuite un échappé rouge et finit par poser le canon d'un automatique sur sa tempe, c'est le générique du dernier film en fait de Jean-François Richet, et cette séquence ouverte de quelques minutes est à l'image du reste : un billet avec en arrière plan une violence omniprésente. Mais 6-7 va croire et ce donc le dernier film de J-F Richet, un film intense et énervé, comme on a pu l'entendre, sur la bataille, la réalité de la violence, la présence des armes. Quas documentaire, intense, réaliste et coup de poing, Richet explore la vie de plusieurs jeunes : un premier groupe constitué de 3 personnes assez jeunes, au collège, et un second groupe de 4-5 personnes, de quelques années plus vieux que les premières, tous au chômage. Comment parler de personnages dans un univers si réel, d'autant plus que les acteurs ont gardé leurs vies normales dans le film ? – On suit donc en parallèle le cheminement (évidem) des deux groupes jusqu'à l'union dans l'émeute finale : le meurtre d'un jeune par un policier mettant le feu aux poudres. Ensuite, bastons, insultes, armes, coups d' damit, passages dans le bureau d'une CPS de collège, etc., rien n'échappe à la caméra (il pompe...) de J-F Richet. Surtout, les discussions entre les protagonistes sont de réels moments de cinéma-vérité : la politique, les thèmes abordés étant souvent provocateurs d'une prise de conscience. Les rapports sociaux qui s'établissent entre les différentes générations sont, eux aussi, très bien analysés ; une scène de dialogue entre des jeunes et un homme plus vieux, à propos d'une décision à prendre face à l'agression d'un des jeunes, est, en ce sens, remarquable. Les premiers se prononcent pour une vengeance pure et simple, le second appellant à la discussion, à la compréhension. C'est en ce sens que le film de Richet est quasiment un film d'agit-prop, dévastateur et maniériste. Une autre (et le mot est, à mon avis, plus que juste) de propagande, opérant sur un rythme brutal, comme cela du Hip-Hop de la bande son (comprenez notamment White & Spirit...)

Un travail difficile.

Ce film a été accouché dans la douleur, les autorités ne facilitant pas le travail du cinéaste : autorisation de tournage refusée, subventions annulées au dernier moment, boycottage par les distributeurs. De plus, l'œuvre a été bai par une large majorité de la critique, la qualifiant de maniériste (dans la mesure de moquer la police). Richet ne filme pas d'individu-

s mais seulement l'uniforme, l'usage, ce qui plus une manière de montrer l'opposition entre pouvoir, démagogique, etc. Ces dernières années même jusqu'à reprocher au cinéaste que sa façon de montrer la bataille correspondait en tout à la vision que la droite radicale avait en donnée. Et ce qui me concerne, je lis plus confiance à Richet qu'aux journalistes pour me la donner.

Description que le cinéaste avait déjà rencontré avec son premier film. Cela date bien sûr de 1988. Ce premier film tourné en noir et blanc avec des moyens modestes (Richet et Patrick Del'Isle, l'auteur principal du film, ayant pour leurs indemnités de tournage au cinéma également assez d'argent pour se lancer dans l'aventure... c'est ce que dit la légende), sur l'histoire d'un ouvrier qui habite en banlieue. Là encore, le quotidien est superbement bien filmé, ce film fait clairement référence à Eisenstein, influence majeure pour J-F Richet : on a trouvé des cassettes d'Eisenstein et de Vertov à 19,50cts dans les signatures, perdues dans des caisses de vétusté. Par exemple, le montage de deux séquences présentant tout à tour un combat sur sa machine et un match de boxe se situe dans la droite ligne du cinéaste russe. Là encore, le film est plaisir à gauche... et plaisir bellat.

Radical

Mais le cinéma n'est pas la seule activité de J-F Richet, puisqu'il est aussi à l'origine du label hip-hop Circé Rouge et du mix CD contre les racailles regroupant des rappers tels que Assok, IAM, Alhassid, Aker, etc. Ce disque a permis de recruter 500 000 fils au MRB (Mouvement d'Intégration Basque) et de signaler le désaccord profond entre une frange engagée de la scène hip-hop basque et les différents gouvernements basques d'une manière radicale sur l'intégration. Sur cette question, J-F Richet a d'ailleurs refusé de signer la pétition des cinéastes appeler à la désobéissance civile, pétition qu'il jugeait trop réformiste : «la réforme peut sauver la voie au fascisme». On comprend donc que son engagement ne souffre aucune concession, aussi bien artistiquement que politiquement. Il nous en faire continuer une démonstration avec son prochain film : Circé Rouge. Peut-être, quoi que passe en die ces déclarations, c'est de cela dont il s'agit... de l'an. Et radical, s'il vous plaît !

Sylvain